

L'UNPA APPELLE L'ETAT À MIEUX
SOUTENIR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

“DÉVELOPPER DAVANTAGE LES FILIÈRES LAIT ET CÉRÉALES”

P. 4



LES MILICES RÉGNENT EN MAÎTRES
DANS LA CAPITALE LIBYENNE

L'ARMÉE LIBYENNE PARVIENDRA-T-ELLE À “LIBÉRER” TRIPOLI ?

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2030 | Mardi 19 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



MIDI AUTO

L'ARTICLE 87 BIS ENTRAÎNANT DE LOURDES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES



SIDI SAÏD

S'EN REMET À BOUTEFLIKA

P. 5

PREMIÈRES
CHUTES DE NEIGE

DE LA POUDREUSE SUR LE DJURDJURA ET L'ATLAS BLIDÉEN

P. 4

PROTECTION
DU CONSOMMATEUR

PROMULGATION DE NOUVEAUX DÉCRETS SUR LA CONFORMITÉ DES PRODUITS

P. 5

LES ADJOINTS DE L'ÉDUCATION PRÉPARENT LEUR PROTESTA FAIRE PLIER LA TUTELLE SUR LE STATUT

P. 5

TIZI-OUZOU, AFFAIRE
“HADJOU GHILÈS”

LE PROCÈS DES ASSASSINS S'EST OUVERT HIER

P. 3

BOUMERDÈS, ILS RÉCLAMENT
LEUR RELOGEMENT

SIT-IN DES HABITANTS DES CHALETS DE SIDI DAOUD

P. 3



1.801

agents sont mobilisés pour une grande opération de nettoyage, qui sera lancée lundi à travers toutes les communes d'Oran.

4.000

citoyens de Djelfa ont bénéficié d'un examen gratuit du diabète à la faveur des activités de la caravane médicale mobile.

139

barrages seront en exploitation en 2030 en Algérie contre 70 actuellement, ce qui permettra de mobiliser une capacité de 12 milliards de m³.

Plaidoyer pour un projet de loi pénalisant la violence à l'égard de la femme ?

Des associations féminines ont appelé, samedi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence visant la femme, en faveur d'une loi "claire et efficace" pénalisant la violence à l'égard de la femme. Au cours d'une conférence de presse tenue à la maison de la presse Tahar-Djaout, des représentantes d'associations féminines ont souligné que "la législation actuelle ne protège pas suffisamment les femmes parce que les articles de loi traitant directement des actes de violence commises contre la femme ne sont pas assez nombreuses et sont disparates dans le code pénal ce qui les rend inutiles et inefficaces". Elles ont relevé par ailleurs des "lacunes" dans le code pénal algérien et "l'absence de mécanismes et mesures d'application concrètes contre plusieurs aspects de violence et d'agressions que subit la femme de la part du sexe opposé". Ces associations ont ainsi appelé à la réhabilitation du projet de loi relative à la lutte contre la violence à l'égard de la femme soumis au bureau du Parlement en janvier 2012. Selon les statistiques de la Gendarmerie nationale pour l'année 2012, "261 femmes ont trouvé la mort à cause de violences masculines en Algérie et des milliers d'entre elles ont été blessées ou atteintes de traumatisme" dont les séquelles se répercutent sur les victimes et leurs enfants.



Semaine de "l'année de l'environnement" : un succès



La Semaine de l'année de l'environnement, lancée début 2013 par la Radio nationale, a réalisé un succès dans les neuf wilayas qui l'ont abritée à ce jour, a indiqué samedi à Mascara le directeur général adjoint de l'ENRS chargé des relations publiques, Mohamed Chelouche. Représentant le DG de l'ENRS à l'ouverture de la semaine de "à Mascara, M. Chelouche a souligné que cette manifestation a touché, à ce jour, neuf wilayas, dont Mascara, à travers un programme de sensibilisation et d'information riche et varié, rappelant que la manifestation sera clôturée au mois de décembre prochain dans la wilaya d'El Tarf. L'ENRS traite un nombre de sujets qui intéressent l'opinion publique et la société en tant que mass-média intermédiaire entre l'administration et le citoyen, et a choisi cette année le thème de l'environnement qui a un impact direct et fort sur les conditions de vie du citoyen. L'édition de Mascara a été consacrée aux produits agricoles naturels, partant de la vocation de la région et de l'importance de consommer des produits alimentaires sains dépourvus de matières chimiques qui affectent la santé, a-t-il encore souligné.

Aides aux artisans pour l'acquisition de la matière première

La préservation du patrimoine culturel national en matière d'artisanat constitue une des priorités du ministère du Tourisme et de l'Artisanat qui suggère d'aider les artisans afin de leur permettre d'affronter l'augmentation des prix de la matière première et le manque d'espaces d'exposition et de commercialisation de leurs produits. En marge de la 18^e édition du Salon international de l'artisanat, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a organisé une tournée au profit de 20 journalistes pour se rapprocher davantage des artisans dans les wilayas de Tizi Ouzou, Jijel et Constantine et s'enquérir des réalités et perspectives de ce secteur. Première étape de la tournée, Tizi-Ouzou, plus précisément la maison de l'artisanat, située au centre-ville. Elle abrite 52 artisans qui ont réussi à se faire une place dans cet espace commercial qualifié par son directeur, M. Belkheir, de Cette maison représente l'unique espace où se vendent les divers produits artisanaux de manière règlementée.

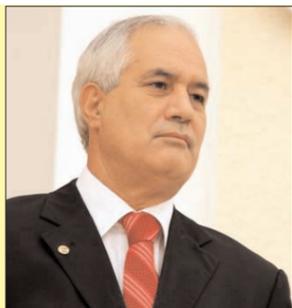


Etats-Unis, un enfant enchaîné avec un poulet mort autour du cou

Un garçon de 11 ans a été retrouvé, vendredi 15 novembre, sur le porche d'une maison enchaîné par une menotte et portant un poulet mort autour du cou. C'est à Monroe, en Caroline du Nord, à l'est des États-Unis, que le jeune garçon a été découvert. Le shérif Eddie Cathey a révélé les faits dans un communiqué avant de qualifier la découverte de "choquante". Dorian Lee Harper, 57 ans, a été arrêté. Une femme prénommée Wanda Sue Larson, responsable des services sociaux du comté, également âgée de 57 ans, a elle aussi été mise en examen. Celle-ci vivait dans la maison où le jeune garçon a été retrouvé. "Même si elle n'était pas présente quand les enfants ont été découverts, Wanda Sue Larson est accusée d'être complice des mauvais traitements continus infligés aux enfants", ont indiqué les autorités américaines. Le couple en question accueillait cinq enfants, dont certains avaient été adoptés, âgés de 8, 9, 13 et 14 ans, et constituait également la famille d'accueil du garçon de 11 ans découvert sur le porche. Dorian Lee Harper et Wanda Sue Larson ont tous deux été inculpés de "mauvais traitements intentionnels sur enfants avec des blessures sérieuses, séquestration et cruauté sur animaux (au vu de la condition de certains animaux domestiques de la famille)", a annoncé le communiqué. En tant que responsable d'un service public, Wanda Sue Larson est également inculpée d'avoir failli à son devoir. Sa caution a été fixée à 525.000 dollars, celle de Dorian Lee Harper à 500.000 dollars.

Des fourmis dévorent un... serpent vivant

Dans le règne animalier, ce n'est pas toujours la grosse bête qui mange la plus petite. En effet un serpent a le malheur de croiser une tribu de fourmis sur son passage et a été dévoré par les insectes. En quelques minutes, ils ont envahi l'espace et réduit le serpent au statut de victime. Cette colonie de fourmis africaines s'est attaquée à un python de taille. Pourtant, ces insectes, bien que minuscules face au reptile, ont prouvé leur supériorité. Le point fort de ces fourmis, c'est sans aucun doute leur nombre. Elles sont des milliers à se lancer sur leur proie. Le reptile est rapidement paralysé. Il se retrouve à la merci de ces petites bêtes dont il espérait ne faire qu'une bouchée.

D
i
x
i
t

TAYEB BELAÏZ :

"Le citoyen a le droit d'être écouté et d'être impliqué dans les affaires de gestion de sa commune. Il est aussi du droit du citoyen d'assister aux séances de délibération des assemblées populaires communales. Le président de l'Assemblée populaire communale ne peut être au fait des détails de tous les problèmes de sa circonscription, d'où la nécessité d'associer le citoyen à la gestion des affaires de sa cité. L'Etat ne lésine pas sur les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens à travers le territoire national et appelé à libérer les initiatives, encourager l'investissement et bannir les entraves et la bureaucratie."

L'ARTICLE 87 BIS ENTRAÎNANT DE LOURDES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Sidi Saïd s'en remet à Bouteflika

La scène nationale est désormais rythmée par la multiplication des messages de soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, afin qu'il brigue un quatrième mandat.

PAR KAMAL HAMED

Après quelques partis politiques, qui se sont prononcés dernièrement en faveur de cette option, c'est au tour de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de faire entendre sa voix. La centrale syndicale s'est mise de la partie en affichant son franc soutien au président Bouteflika. Une position exprimée de vive voix par le secrétaire général de l'organisation syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd. « Nous étions avec lui, nous sommes avec lui et nous serons avec lui » a en effet indiqué hier le premier responsable de l'UGTA avant d'ajouter que « nous le soutenons et nous le soutiendrons ». Abdelmadjid Sidi Saïd, qui s'exprimait hier devant les secrétaires généraux des fédérations affiliées à la centrale syndi-



Abdelmadjid Sidi Saïd.

cale, faisait allusion, par ces propos, au quatrième mandat. Même s'il ne l'a pas dit explicitement, tous les présents ont compris qu'il s'agissait bel et bien d'un soutien à un quatrième mandat pour le président Bouteflika. « Nous avons pour souci essentiel de préserver les intérêts de l'Algérie » dira-t-il encore, ce d'autant que, selon lui, « le président de la République n'a jamais dit non aux revendications de l'UGTA ». Ces propos fort élogieux à l'endroit du chef de l'État s'inscrivent dans la continuité puisque l'UGTA a de tous temps soutenu sa candi-

dature lors des précédentes élections présidentielles et il en sera donc ainsi lors de la prochaine élection présidentielle d'avril 2014. Sidi Saïd a aussi évoqué la prochaine tripartite, prévue avant la fin de l'année en cours et qui sera consacrée aux questions sociales. A ce titre, il a abordé l'épineuse question de l'article 87 bis qui sera un des points forts de cette rencontre tripartite gouvernement UGTA et patronat. « Le groupe de travail a achevé ses travaux » a précisé Sidi Saïd ajoutant que « les solutions existent. Il n'y a pas eu de blocages lors des négociations car nous sommes parvenus à un consensus ». Ce groupe de travail, composé des représentants du syndicat, du gouvernement et du patronat a été installé, pour rappel, lors de la tripartite tenue le 10 octobre dernier et avait pour mission d'examiner les moyens les meilleurs en vue de réviser l'article 87bis. Cet article, institué dans les années 90, pénalise les salariés qui perdent beaucoup au change. « Nous allons approfondir le débat lors de la prochaine tripartite, mais la décision finale revient au président Bouteflika » dira l'intervenant en refusant, cela dit, de révéler la teneur de l'accord auquel sont parvenus les trois partenaires. Mais l'on sait d'ores et déjà que l'article 87 bis ne sera pas abrogé, mais seulement révisé.

Car, comme l'a laissé entendre Sidi

Saïd, l'abrogation de l'article 87 bis risque d'avoir de lourdes incidences financières que ne pourront supporter ni l'État, ni le patronat. Le secrétaire général de la centrale syndicale donnera, en guise d'illustration, l'exemple d'une femme de ménage qui exerce dans la Fonction publique. Les femmes de ménages touchent actuellement 9.000 dinars, mais cela va changer puisqu'elles vont percevoir 18.000 dinars plus quelques indemnités. C'est dire que « l'enveloppe financière sera importante » indique Sidi Saïd qui a aussi évoqué la question du crédit à la consommation, une autre question qui sera à l'ordre du jour de la prochaine tripartite.

Une question que défend bec et ongles l'UGTA qui cherche à instaurer ce crédit exclusivement, cela dit, au seul bénéfice de la production nationale. « Le danger de l'importation va mettre à genoux l'économie nationale, d'où la bataille pour la protection de la production nationale » souligne Sidi Saïd. En somme les Algériens pourront bénéficier de crédits à la seule condition d'acheter made « in Algérie ». Notons que Sidi Saïd en particulier et la direction de l'UGTA en général ont reçu le soutien des secrétaires généraux des fédérations mettant ainsi fin aux rumeurs selon lesquelles 15 fédérations seraient sur la voie de la désobéissance.

K. H.

MESURES D'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

Faciliter les démarches du citoyen

PAR RIAD EL HADI

La ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Dalila Boudjemaâ, a annoncé une série de mesures mises au point par son secteur en vue de l'amélioration des prestations du service public au profit du citoyen.

"Le secteur de l'environnement a mis au point une série de mesures et d'orientations concernant le renforcement de la qualité du service public dans ses établissements en améliorant en premier lieu l'accueil des citoyens", a précisé Mme Boudjemaâ lors d'une séance de travail regroupant les directeurs de l'environnement des 48 wilayas du pays.

Elle a précisé que cette "démarche se

situe dans la dynamique du programme du gouvernement en relation avec l'amélioration du service public.

Mme Boudjemaâ a mis l'accent sur l'impératif de la mise en place de "bureaux d'accueil" pour orienter les citoyens ainsi que l'aménagement des espaces d'attente pour répondre aux besoins des personnes âgées ou ayant des besoins spécifiques.

Parmi les mesures "importantes" mises en place, la ministre a cité "le renforcement des capacités du standard téléphonique du siège du ministère de l'Environnement ainsi que la mise en place d'un site web consacré aux doléances et aux prises de rendez-vous", a-t-elle expliqué. Un système de requête en ligne sera mis en place ainsi qu'un service de

recours au profit des citoyens, a-t-elle dit.

Un numéro vert (communication gratuite) relié à un centre d'appel pour répondre aux attentes et aux doléances des citoyens est également disponible, a précisé la ministre qui a évoqué aussi l'allègement des procédures d'octroi d'autorisations pour les activités liées à l'environnement.

"Le ministère va réviser le dossier administratif et technique des études d'impact sur l'environnement, des études de danger et des audits environnementaux et décentraliser leur examen tout en réduisant les délais de traitement des dossiers", a ajouté la ministre.

Le secteur va aussi procéder à l'allègement du dossier administratif et technique relatif à la collecte des déchets spéciaux,

des autorisations de transport des déchets spéciaux dangereux et des transports transfrontalier de ces déchets.

S'agissant de l'amélioration du cadre de vie de la population, Mme Boudjemaâ a expliqué que les actions prioritaires du secteur consistent à "améliorer le rythme de réalisation des centres d'enfouissement technique, des décharges contrôlées, des déchetteries et centres de tri".

"Il faut procéder à l'éradication des décharges sauvages ainsi qu'à la modernisation de la gestion des déchets ménager en vue de l'amélioration du cadre de vie de la population", a-t-elle soutenu.

Mme Boudjemaâ a annoncé que toutes les wilayas du pays vont être dotées d'un parc citadin.

R. E.

TIZI-OUZOU, AFFAIRE HADJOU GHILÈS

Le procès des assassins s'est ouvert hier

PAR LOUNES BOUGACI

C'est hier, lundi, au milieu de la journée que s'est ouvert le procès des assassins et kidnappeurs du jeune Hadjou Ghilès au niveau du tribunal criminel de Tizi-Ouzou. Quatre présumés accusés devaient répondre aux griefs retenus à leur encontre : association de

malfaiteurs, homicide volontaire avec préméditation, enlèvement en vue de revendiquer une rançon et dissimulation du corps de la victime. Les mis en cause répondent aux initiales de H. Mohamed, C. Amar, B. Mehdi et Y. Amar. Ils sont tous originaires de la wilaya de Tizi-Ouzou et ils sont âgés entre 19 et 33 ans.

La victime du meurtre était, quant à lui,

âgé de 19 ans quand il fût enlevé, séquestré puis assassiné par ce groupe de malfaiteurs en octobre 2012. Les services de la brigade de gendarmerie d'Azeffoun ont diligenté une enquête et à peine quatre jours après la découverte du corps sans vie de Hadjou Ghilès, les quatre mis en cause ont été identifiés et arrêtés par les gendarmes. Cette affaire avait été programmée

une première fois pour la précédente session criminelle du tribunal de Tizi-Ouzou.

Mais l'absence de jurés et d'avocats a poussé à son report pour l'actuelle session. Jusqu'à hier en fin de journée, le verdict de l'affaire n'était pas encore connu puisque les plaidoiries des avocats se poursuivaient encore.

L. B.

BOUMERDÈS, ILS RÉCLAMENT LEUR RELOGEMENT

Sit-in des habitants des chalets de Sidi Daoud

PAR TAHAR OUNAS

Le dossier de relogement des habitants de sites des chalets à Boumerdès refait surface en cette période hivernale. Des dizaines d'habitants des chalets dans la commune de Sidi Daoud ont fait, hier, le déplacement au siège de la wilaya où ils ont observé un sit-in pour réclamer leur relogement. Ils habitent depuis plusieurs années au niveau du site des chalets Les Jardins, jugé trop dégradé pour y habiter notamment en ces jours de pluies diluviennes. Les manifestants ont dénoncé à cette

occasion le retard mis dans leur relogement et ont tiré à boulets rouges sur les responsables locaux qui n'ont pas tenu leurs promesses. Cette action de protestation est la troisième du genre à être observée par ces habitants qui se disent las d'attendre. Hier, le wali de Boumerdès a reçu une délégation de manifestants. Cette dernière a précisé que le wali leur a promis de les recaser dans des habitations décentes et qu'un programme de réalisation de 8.000 logements sera lancé incessamment. Outre cela, les manifestants indiquent qu'une

partie des familles sera relogée dans le programme de 200 logements RHP dont les travaux sont en cours. « Une vingtaine d'autres familles sera recasée dans les 46 logements en cours dans la localité de Sahel Boubrak, tandis que d'autres seont relogés au cas par cas dans les 24 logements en cours de réalisation au chef-lieu communal », nous dira un manifestant. Notons que le wali avait déclaré auparavant que la wilaya bénéficiera d'un programme de 12.000 logements RHP décidé par le gouvernement pour éradiquer les sites de chalets

éparpillés sur une vingtaine de communes pour accueillir les sinistrés du séisme de 2003. Il est à souligner que la plupart des sinistrés sont relogés et que le reste des habitants ont bénéficié de chalets dans le cadre social. Par ailleurs, les manifestants maintiennent encore l'option de porter leur colère dans la rue jusqu'à satisfaction de leur revendication et pressent les pouvoirs publics de les reloger afin d'éviter des dangers de débordement d'un oued situé tout près de leur site en cette période de grand froid.

T. O.

LES MILICES RÉGNENT EN MAÎTRES DANS LA CAPITALE LIBYENNE

L'armée libyenne parviendra-t-elle à "libérer" Tripoli ?

L'armée libyenne ou ce qu'il en reste comme troupes régulières est entrée, hier, à Tripoli. C'est un communiqué du gouvernement qui l'a annoncé, hier. Selon l'APS qui a repris le texte, des dizaines de blindés de l'armée et des soldats se déployaient lundi dans la capitale libyenne Tripoli après des heurts meurtriers entre miliciens, indique un communiqué du gouvernement.

PAR SADEK BELHOCINE



"Des unités de l'armée nationale sont sur le point d'entrer dans la ville de Tripoli à partir de plusieurs axes en vue de leur déploiement pour la sécuriser", selon le communiqué. Ce déploiement exceptionnel de l'armée libyenne intervient sur instruction du ministère de la Défense qui appelle les habitants de Tripoli à apporter «toutes les facilités» aux troupes pour leur permettre de s'acquitter de leur mission, selon le communiqué. Il coïncide avec l'annonce des autorités de Misrata de retirer leurs milices de Tripoli, après les heurts meurtriers de vendredi. Les violences de vendredi et samedi ont fait au moins 43 morts et plus de 450 blessés, a indiqué à le ministre de la Santé, Noureddine Doghmane, qui n'a cependant pas fait de distinction

entre les manifestants tués par les tirs et les combattants morts dans les affrontements ayant suivi. Les affrontements de vendredi et samedi font craindre une guerre civile dans un pays où de nombreuses milices se sont constituées sur une base régionale, comme celle de Misrata ou sur des bases idéologiques comme c'est le cas pour les salafistes d'Ansar al-Chariaa. Ces violences avaient éclaté quand une milice de Misrata, installée dans le quartier de Gharghour dans le sud de Tripoli, avait tiré sur des manifestants pacifiques venus réclamer son départ de la capitale.

En représailles, des hommes armés ont attaqué le QG de cette milice, au prix d'affrontements qui ont fait au moins 43 morts et plus de 450 blessés, selon le ministère de la Santé. Samedi, d'autres milices sont intervenues pour venir en aide à la première, générant de nouvelles violences. Une situation des plus com-

plexes règne dans la capitale libyenne occupée par des milices fortement armées qui se livrent bataille, souvent sanglantes pour le contrôle des points sensibles de Tripoli sous les yeux désapprobateurs des Tripolitains. Le calme est revenu dimanche dans la ville et dans sa banlieue-est dimanche, où, la veille, des groupes armés ont empêché des miliciens originaires de Misrata (200 km à l'est de Tripoli) de pénétrer dans la capitale. Le gouvernement a salué ce retour au calme, affirmant que la situation sécuritaire à Tripoli était «excellente» et «sous contrôle», et assurant que «les services compétents des ministères de la Défense et de l'Intérieur ont pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser la ville» après les heurts.

Ce calme précaire a failli être rompu lorsque le numéro 2 des services de renseignements, Mustapha Nouh, a été

enlevé, dimanche, à sa sortie de l'aéroport avant d'être relâché, hier, lundi. Les Tripolitains protestent régulièrement contre la présence de factions armées. Venues d'autres localités, elles avaient participé à la libération de Tripoli du régime de Mouammar Kadhafi en août 2011, mais, profitant du vide sécuritaire, n'ont pas quitté la capitale. Cette présence des milices armées n'est pas du goût des Tripolitains, exaspérés par les exactions des milices. Samedi, ils ont appelé à la désobéissance civile, érigeant des barricades sur d'importantes artères et brûlant des pneus. Le conseil local de Tripoli (équivalent d'une mairie) a appelé à une grève générale de trois jours «en signe de deuil» et de solidarité avec les familles des victimes. Le mouvement a été assez bien suivi pour son premier jour. Dimanche en fin d'après-midi, plusieurs routes étaient fermées à la circulation, selon des comptes-rendus de presse. Samedi, devant la presse, le Premier ministre Ali Zeidan a appelé «à la retenue et à l'arrêt des combats», estimant que les prochains jours allaient être «décisifs dans l'histoire de la Libye et dans la réussite de sa révolution». Selon lui, «la situation se compliquera davantage si d'autres groupes armés entrent dans la capitale». En début d'après-midi, une colonne de véhicules armés venus de Misrata, à environ 200 km à l'est de Tripoli, tentait en effet d'avancer vers la capitale, qui a été secouée toute la nuit par des explosions et des tirs nourris. Le Congrès général national (CGN), la plus haute autorité du pays, avait décidé l'été dernier d'évacuer toutes les milices de la capitale, mais le gouvernement a été incapable d'appliquer cette mesure.

S. B.

L'UNPA APPELLE L'ETAT À MIEUX SOUTENIR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

"Développer davantage les filières lait et céréales"

PAR RACIM NIDAL

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé à plus de soutien de l'Etat au secteur de l'agriculture, notamment dans les filières stratégiques telles que le lait, les céréales, la pomme de terre et dans les industries de transformation.

Au cours d'une réunion entre les membres du secrétariat général de l'Union et de la commission de l'agriculture, de la pêche maritime et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire

nationale (APN), Alioui a appelé l'Etat à poursuivre son soutien aux différentes activités relatives à l'agriculture et les hisser au niveau de celui pratiqué dans les pays développés.

Le secrétaire général de l'UNPA a insisté pour que ce soutien profite directement aux "véritables" producteurs soulignant la nécessité de prendre en charge l'excédent de production dans certaines filières, telle la pomme de terre, d'encourager les industries de transformation et d'adopter les systèmes d'irrigation complémentaire pour augmenter la production nationale en céréales. Il a réclamar également l'exonération des agriculteurs de la redevance sur les

terres dans le cadre de la loi sur les concessions agricoles et des éleveurs et des aviculteurs de la taxe à laquelle ils sont soumis "pour une durée qui sera étudiée rationnellement avec l'UNPA".

Enumérant une série de revendications devant la commission ad-hoc présidée par Tayeb Badi, Alioui a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en place du haut conseil de l'agriculture prévu par la loi d'orientation agricole, et dont la composante essentielle doit être constituée des représentants de l'UNPA.

Par ailleurs, Mohamed Alioui a indiqué que l'UNPA a proposé au Premier ministre, «pour assurer une distribution har-

monieuse des produits agricoles, l'amendement du décret exécutif relatif au transfert des denrées alimentaires vers les régions du Sud, en accordant un soutien aux sociétés chargées du transport de ces denrées telles que les légumes, le lait, le blé, de manière à ce que les prix de ces produits soient au même niveau que ceux pratiqués dans les régions du Nord».

En outre, Mohamed Alioui a appelé à la «réhabilitation des offices agricoles et au renforcement des institutions financières relevant du secteur tout en permettant à ces dernières de suivre l'évolution de l'agriculture».

R. N.

INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Les artisans doivent s'impliquer

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, qui était en tournée à Laghouat lundi a insisté sur la nécessaire implication des artisans dans l'investissement touristique multiforme.

"L'association des artisans dans les différents projets touristiques, structures hôtelières et récréatives devra leur permettre de marquer de leur empreinte le cachet architectural, grâce à leur savoir-faire, et les équipements des structures du secteur

par une exploitation de leurs produits", a affirmé M. Hadj Saïd lors d'une rencontre avec les artisans et investisseurs tenue à la maison de l'artisanat dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Le ministre a, dans ce cadre, insisté aussi sur le nécessaire respect dans les investissements touristiques des spécificités sociales, urbanistiques, naturelles et environnementales locales, en vue de satisfaire les exigences du tourisme, en particulier la promotion du tourisme

familial. M. Hadj Saïd a également appelé à jeter des passerelles entre le tourisme et l'artisanat, en vue de contribuer à la préservation de l'identité et permettre la commercialisation d'un produit touristique de qualité.

Dans un aperçu sur le secteur, le ministre du tourisme a indiqué que la stratégie nationale du secteur s'appuie notamment sur les axes de la commercialisation du produit touristique, l'information, la formation, l'encouragement de l'investisse-

ment, l'accompagnement des promoteurs et la chaîne touristique.

Cette stratégie vise, en outre, à trouver d'autres destinations touristiques à travers le pays, la relance de l'industrie touristique respectant les spécificités locales.

"Plusieurs dispositions ont été prises pour combler le déficit accusé par le parc hôtelier et la qualité des prestations touristiques", a encore fait savoir M. Hadj Saïd

R. N.

LES ADJOINTS DE L'ÉDUCATION PRÉPARENT LEUR PROTESTA

Faire plier la tutelle sur le statut

Les adjoints de l'éducation vont reprendre la protesta. Leur dossier n'est pas encore réglé malgré les nombreuses sollicitations de leur syndicat aux pouvoirs publics. L'une des principales revendications reste d'avoir un statut clair avec des possibilités de promotion. Ce que la tutelle rejette toujours.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le recours aux sit-in dans les prochains jours par la coordination des adjoints de l'éducation affiliée à la SNTE (syndicat national des travailleurs de l'éducation) a été décidée samedi dernier, indique Mourad Fartaki qui annonce que «ces actions sont le fruit de l'opacité totale entourant le dossier» par la tutelle. Depuis 5 ans, date de la création de ce syndicat, la question d'un statut particulier avec des possibilités de promotion laisse indifférent le ministère de l'Éducation qui n'a donné que des promesses pour le régler. Le syndicat considère que le nouveau statut «contient des classifications injustes». De plus, le nouveau statut «condamne ces adjoints de l'éducation à rester à 80% dans la même catégorie». «Nous avons été les plus lésés par ce statut particulier qui a prévu une série



de mesures ayant comme répercussion directe la marginalisation de ce corps», affirme le SG de syndicat qui déplore que «toutes les réunions avec les responsables du ministère de l'Éducation se sont avérées stériles, car tous les accords conclus à ce jour, notamment la régularisation de la promotion au poste de superviseur, n'ont pas été concrétisés sur le terrain».

«Le nombre de postes des superviseurs ouverts dans certaines wilayas ne dépasse pas la trentaine, alors qu'ils sont un millier à attendre depuis longtemps cette promotion», relève amèrement le SG de ce

syndicat. Les conditions socio-professionnelles qui sont décriées constamment par la coordination syndicale s'ajoute ainsi aux autres contraintes d'ordre salarial et d'évolution de carrière. Un autre fait reste notable pour cette catégorie de travailleurs de l'éducation est celui d'un non-classement alors que les autres catégories l'ont été depuis quelques années. Après huit mois de pause, le syndicat a jugé opportun de faire entendre sa voix. «Nous avons opté d'abord pour une réunion avec le directeur de la gestion des ressources humaines au niveau du ministère, le 3

décembre», précise le responsable de ce syndicat. En attendant, les syndicalistes ont choisi de s'adresser au président de la République par le biais d'une lettre ouverte où ils tiennent à dénoncer leur situation.

Dans ce sens, les responsables syndicaux tiennent à saisir le chef de l'État et le ministre de l'intérieur afin de revoir et corriger le décret ministériel 12/240 portant statut de la corporation. Ils espèrent ainsi obtenir gain de cause après avoir épuisé tous les recours.

F. A.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Promulgation de nouveaux décrets sur la conformité des produits

PAR RAYAN NACIM

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué lundi à Alger que son département ministériel a promulgué en septembre dernier deux décrets exécutifs sur la sécurité et la conformité des produits mis en vente dans l'attente de la promulgation prochaine d'un autre relatif à l'information du consommateur.

Le ministère du Commerce a établi ainsi un cadre réglementaire en matière de prévention des accidents domestiques causés par certains produits dont les appareils de chauffage en application de la loi 2009 sur la protection du consommateur, a précisé M. Benbada lors d'une

journée d'étude sur la prévention des accidents domestiques. Le décret exécutif 13-327, daté de septembre 2013, fixe les conditions et modalités d'application en matière de garantie de la marchandise et des services. Le projet de texte a été élaboré avec l'objectif de définir les règles d'application du principe d'obligation de la garantie légale de la marchandise et des services ainsi que les moyens de leur exécution. Ces moyens consistent à obliger tout intervenant de livrer une marchandise conforme au contrat de vente et à assumer ses responsabilités en cas d'anomalies relevées à la réception du produit ou de la prestation. Un autre décret n° 13-328 a également été promulgué en septembre

2013, pour fixer les conditions et modalités d'agrément des laboratoires pour la protection du consommateur et la répression de la fraude afin de permettre au ministère de tutelle d'accorder l'agrément à d'autres laboratoires pour la prise en charge des secteurs et produits non couverts.

D'autre part, le ministre du Commerce a annoncé la mise en application d'un autre décret sur l'information du consommateur, soulignant que ces textes sont considérés comme des mesures pratiques visant à garantir la protection du consommateur algérien dans un contexte marqué par l'ouverture du marché et la diversification des produits rapporte l'APS.

Il a affirmé par ailleurs, que les servic-

es de la Protection civile ont recensé 397 décès en 2012, suite à des accidents domestiques dont des cas de brûlures causés par la mauvaise qualité des appareils électroménagers, le mauvais usage, la prise par erreur de produits toxiques et l'inhalation de monoxyde de carbone ou encore l'explosion de bobannes de gaz. Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, 231 décès ont également été déplorés pour les mêmes raisons.

Enfin, M. Benbada a précisé que 18 lots contenant 38.000 appareils de chauffage ont été bloqués au niveau des frontières, ajoutant que ces derniers n'étaient pas conformes aux critères en vigueur dans le pays.

R. N.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Elever le niveau intellectuel de l'entreprise algérienne

PAR LAKHDARI BRAHIM

La nécessité de poser les jalons d'une passerelle solide entre l'université et le secteur socio-économique a été soulignée lundi par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafid Aourag qui était l'invité hier de la Chaîne III. Il a en outre ajouté que le secteur socio-économique a besoin de diplômés de l'université, estimant «nécessaire» de le doter de structures de recherche et de développement technologique. Déplorant «l'absence d'une culture de recherche scientifique et de développement technologique au niveau des entreprises

algériennes», le même responsable a relevé l'importance du savoir-faire et de la connaissance pour l'entreprise économique «qui doit formuler ses besoins au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en terme d'emploi».

Il a insisté, à cet effet, sur la nécessité de trouver une adéquation «formation-employabilité» entre les deux secteurs, considérant que l'université ne serait pas en mesure d'«adapter les programmes de formation par rapport au développement s'il n'y a pas de demandes de la part du secteur socio-économique».

M. Aourag a rappelé, dans ce sens, que l'État algérien «a fait le nécessaire en mettant en place un ensemble de textes qui encouragent le secteur socio-économique pub-

lic ou privé à investir dans la recherche scientifique et le développement technologique en les exonérant de la fiscalité et des impôts». «L'entreprise qui bénéficie de ces exonérations, doit investir ces fonds qui étaient destinés aux impôts pour payer les chercheurs ou en faire bénéficier les étudiants sous forme de bourses», a-t-il préconisé.

S'exprimant, par ailleurs, sur les derniers classements positionnant l'Algérie à la 27^e place en sciences des matériaux, M. Aourag a indiqué que cette position «démontre que nous sommes en position de compétition internationale». «Cela nous interpelle pour inciter le maximum d'étudiants à s'orienter vers ces spécialités dans lesquelles nous sommes compétitifs et nous disposons des meilleures compétences».

L. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la formation et de l'enseignement professionnel
Direction de la formation Professionnelle.
Wilaya de Biskra

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF/099007019066322

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°- 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction de la formation professionnelle, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°-06/2013 relatif à l'Opération: Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type D, au centre ville Ouled Djellal.

Projet: Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type D, au centre ville Ouled Djellal.

Publié dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, a donné lieu aux résultats suivants:

Désignation	Nom de l'entreprise (NIF)	Montant après correction en TTC	Délai d'exécution	Points de l'offre technique sur (80)	Observation
Lot N°01 : Réalisation d'un groupe scolaire type D.	E.T.P Ben alia Mohamed 19560705111644	44 635 072,95	15 Mois	51	Moins-disant
Lot N° 02 : Réalisation d'un logement de fonction type F4.	E.T.P Ben alia Mohamed 19560705111644	2 272 285,75	04 Mois	51	Moins-disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°- 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Midi Libre n° 2030 | Mardi 19 novembre 2013 - ANEP - 550 527

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 114 alinéa 01 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant règlementation des marchés publics, le Wali de la wilaya de Chlef porte à la connaissance de toutes les entreprises ayant soumissionnées à l'avis d'appel d'offre national n°07/DJS/2013. Paru dans les quotidiens nationaux « EL-CHIBAK » le 02/05/2013 et « Midi libre » le 04/05/2013, Relatif à la: Réalisation d'une Salle OMS 500 places a Ténès.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 10/07/2013 le marché sera attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Désignation	Entreprise	Montant en TTC	Note technique	Délais	Observation
Lot n°01 : Terrassements, génie civil, maçonnerie	BOUDINA Ali - CHLEF	66.651.390.00 DA	95/100	12 Mois	Offre moins disante
Lot n°02		Infructueux			
Lot n°03		Infructueux			
Lot n°04		Infructueux			
Lot n°05		Infructueux			
Lot n°06		Infructueux			
Lot n°07		Infructueux			
Lot n°08		Infructueux			
Lot n°09		Infructueux			

N.B.: Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 2030 | Mardi 19 novembre 2013 - ANEP - 550 711

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°/2013
NIF : 099842019001818

La Direction du logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres restreint pour LA REALISATION DE 06 UNITES DE DEPISTAGE

ET DE SUIVI A TRAVERS LA WILAYA EN LOTS SEPARES :
LOT N°03 : UNITE DE DEPISTAGE ET DE SUIVI A BOUSMAIL
WILAYA DE TIPZA

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité «Bâtiment » en activité principale catégorie deux (02)ou plus peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Tipaza.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPAZA.CITE ADMINISTRATIVE TIPAZA. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TIPAZA
SOUSSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES RESTREINT N°...../2013
LA REALISATION DE 06 UNITES DE DEPISTAGE
ET DE SUIVI A TRAVERS LA WILAYA en lots séparés
LOT N°03 : UNITE DE DEPISTAGE ET DE SUIVI A BOUSMAIL
WILAYA DE TIPZA

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique:

Cahier des prescriptions spéciales signés et légaliser

-cahier des d'instruction au soumissionnaire signes el légalisé

- Déclaration à Souscrire - Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales)
Registre de commerce- Certificat de qualification et classification professionnelle -Casier judiciaire -- attestations fiscales et parafiscales- Carte d'identification fiscale- Déclaration de probité- Protocole d'accord (dans le cas d'un groupement d'entreprises)- Attestation de dépôt des comptes sociaux en cas des sociétés commerciales Références professionnelles

- L'instruction aux soumissionnaires - Cahiers des prescriptions spéciales et particulières - Planning prévisionnel des travaux - Liste des moyens humains- Liste des moyens matériels- Bilans Financiers des trois (03) dernières Années. Chiffre d'affaires des trois dernières années justifié par le C20 délivré par les services des impôts.

B. L'offre financière:

- Lettre de soumission- Bordereau des prix unitaires-Devis quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

N . B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2030 | Mardi 19 novembre 2013 - ANEP - 550 554

24E VIETNAM INTERNATIONAL TRADE FAIR EN AVRIL PROCHAIN

Les exposants algériens au rendez-vous

Les exposants algériens auront la possibilité de présenter les produits algériens du terroir : fruits et légumes frais bio très prisés sur le marché international, mais également les fameuses dattes deglet nour.

PAR AMAR AOUMER

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) invite les opérateurs économiques et les chefs d'entreprise à participer à la 24^e édition de la foire internationale commerciale du Vietnam - Vietnam International Trade Fair - prévue du 16 au 19 avril 2014 au Centre des expositions de Hanoi.

L'Algex, qui encourage et favorise les exportations hors hydrocarbures, convie les entrepreneurs et exportateurs à prendre part à cette manifestation économique et commerciale qui se déroule dans un pays considéré comme étant émergent.

Les exposants algériens pourront bénéficier des dispositions et des avantages octroyés par le Fonds spécial de promotion des exportations accordant à hauteur de 80 % les frais et dépenses couvrant la billetterie aérienne et les le transport et l'acheminement des échantillons à exposer durant les quatre jours de cet événement. Les promoteurs de cet événement affir-

ment que "cette Foire qui est organisée sous le thème "Vietnam coopération et développement" est un carrefour pour les chefs d'entreprise, importateurs, exportateurs et investisseurs en quête de développer des relations d'affaires, d'échanger des expériences et de concrétiser des projets de partenariats".

Cette foire sera répartie en 800 stands d'exposition représentant des entreprises vietnamiennes et étrangères provenant de 20 pays, elle couvre divers secteurs d'activités tels que : produits agricoles, produits électroniques, machines, matériaux de construction, habillement, textile, artisanat, mobilier ainsi que le commerce des services.

Les exposants algériens, notamment ceux versés dans le secteur agroalimentaire, auront la possibilité de présenter les produits algériens du terroir : fruits et légumes frais bio très prisés sur le marché international, mais également les fameuses dattes deglet nour. Les relations de partenariat et de coopération entre les



opérateurs économiques et les hommes d'affaires algériens et les industriels et investisseurs du Vietnam se sont développées, ces dernières années, en ce sens que des délégations d'industriels du Vietnam

ont récemment visité l'Algérie, pour chercher les voies et les moyens d'accroître les échanges commerciaux et définir des projets de partenariat gagnant-gagnant. A. A.

COOPÉRATION ALGÉRO-CANADIENNE

L'énergie au centre des débats

PAR RIAD EL HADI

Les perspectives de renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Canada dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et des mines ont été examinées dimanche par le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a reçu au

siège de son département ministériel, le président de l'Alliance d'Affaires algéro-canadiennes Denise Paradis. Yousfi a réitéré l'intérêt du secteur de bénéficiaire de l'expertise canadienne dans les domaines de cartographie et de l'exploitation minière, en appelant les entreprises canadiennes à s'impliquer davantage dans le cadre

d'un partenariat notamment dans la fabrication des équipements de l'industrie des hydrocarbures et d'électricité. Pour sa part, Paradis a proposé l'organisation en 2014, d'une mission économique et commerciale canadienne en Algérie pour examiner les opportunités et possibilités de coopération entre les deux pays. R. E.

LE 3^e SALON EXPOFINANCES DU 18 AU 22 DÉCEMBRE À LA SAFEX

Institutions et organismes financiers attendus

La 3^e édition du Salon des banques, assurances et produits financiers "Expofinances" se tiendra du 18 au 22 décembre au Palais des Expositions à Alger, ont annoncé les organisateurs.

Une cinquantaine d'institutions et d'organismes financiers, notamment le ministère des Finances, les directions des Impôts et des Douanes, la Banque d'Algérie, les banques et les compagnies d'assurances sont attendus à ce salon professionnel, a indiqué un des organisateurs lors d'une conférence de presse.

"Cette manifestation économique constitue une opportunité pour les acteurs nationaux du secteur des banques, assurances ainsi que les institutions étatiques de créer une synergie entre eux et de relancer la production nationale", a-t-on ajouté.

Il s'agit également d'un lieu d'échanges et de communication entre ces acteurs pour cerner les problèmes communs et essayer de trouver des solutions concrètes à ces contraintes, ajoute-t-on.

L'objectif de cette rencontre est par ailleurs de "faire de cet événement un salon international dans les prochaines années",



selon les organisateurs.

Des journées dédiées au rôle des assurances et des banques dans la promotion des investissements ainsi que des ateliers de travail se tiendront en marge de ce salon de cinq jours. Des conférences-débats portant notamment sur le rôle des finances et des assurances dans le développement de la production nationale, l'impact de la facilitation bancaire sur l'encouragement de

l'investissement et le crédit à la consommation comme un outil pour booster la relance de la production nationale seront également au menu de cet événement. Expofinances est notamment organisé par la Société algérienne des foires et expositions (Safex). La dernière édition d'Expofinances, tenue en 2011, avait regroupé 44 exposants et 15.000 visiteurs. R. E.

TRANSFORMATION DU PASTIQUE

Une nouvelle installation traitera 200 kilos/heure

La ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Dalila Boudjemaâ, a annoncé que son secteur se dotera dans un mois d'une nouvelle installation qui traitera 200 kilos de plastique par heure afin de régler le problème de transformation des sachets en plastique dans le pays. "Le ministère de l'environnement va procéder à une opération pilote et se dotera dans un mois d'une installation capable de traiter 200 kilos de plastique par heure", a précisé Mme Boudjemaâ en marge d'une séance de travail regroupant les directeurs de l'environnement des 48 wilayas du pays. Elle a annoncé dans le même cadre la création prochaine d'un réseau de micro-entreprises qui fera du recyclage pour valoriser des déchets et fera travailler les jeunes par la même occasion.

Mme Boudjemaâ a également fait part de la suppression "progressive" des sachets en plastique par le biais de leur "normalisation". "Le sachet actuelle pèse de 3 à 4 gr, son grammage augmentera de 10 à 12 gr, ses taxes seront plus consistantes pour le producteur et sera donc payant pour le consommateur", a-t-elle expliqué.

Mais elle a reconnu, cependant, que la suppression totale du sachet en plastique est "impossible actuellement" car "son interdiction totale va conduire à la fermeture des 600 unités de transformation de plastique et du coup la suppression de 9.000 emplois".

Selon la ministre, l'Algérie consomme quelque 7 milliards de sachets en plastique par an.

R. E.

M'SILA

2.800 logements attribués avant fin 2013

Un quota de logements publics locatifs, constitué de 2.865 unités, sera distribué avant la fin de cette année à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé les services de la wilaya.

"Les chantiers de réalisation de ces logements à caractère social enregistrent un taux d'avancement de plus de 80% et n'attendent plus que le parachèvement des actions d'aménagement extérieur et de branchement aux réseaux divers", a précisé la même source.

Ces logements font partie des 6.000 unités de ce segment, attribuées dans cette wilaya durant cette année 2013, dont 4.067 logements ont été distribués en février dernier.

Le parc de logements sociaux, constitué à l'heure actuelle de 32.430 unités, atteindra les 51.259 logements à l'horizon 2014, ce qui permettra de ramener le TOL (taux d'occupation par logement), aujourd'hui de 5,9 à 5,2, a encore indiqué la wilaya.

DJELFA

Projet de transfert hydrique

Une dotation de 1,8 milliard DA a été affectée à un projet de transfert d'eau potable au profit de trois communes de la wilaya Djelfa, selon les services de la wilaya. Le projet profitera à un bassin de population de 43.000 âmes des communes de Dar Chioukh, Sidi Baizid et El Miliha, ont ajouté les mêmes services. Outre la mise en place d'un réseau d'alimentation de 85 km de long, à partir du barrage Oum Drou, cette dotation servira à la réalisation de nombreux forages et réservoirs d'eau, dont un réservoir d'une capacité de 2.500 m³ à Dar Chioukh et un autre de 800 m³ à Baizid.

RELIZANE

Protection de la ville contre les inondations

Les travaux de protection de la ville de Relizane contre les inondations ont été achevés dernièrement.

Réalisé en trois phases, les travaux ont été initiés pour protéger les agglomérations proches des cours d'eau de l'oued Mina traversant le sud-ouest de la ville et celles riveraines à oued Sfa. Les travaux de réalisation ont porté sur la correction torrentielle de oued Mina sur une distance de 7 kilomètres, l'aménagement de la canalisation, la réalisation de retenues en béton armé et d'un mur de soutènement.

Pour oued Sfa, la correction torrentielle a été réalisée sur une distance de 14 km. Les travaux ont également porté sur le curage des abords et des lits des deux oueds.

BISKRA

Conservation des forêts

Une douzaine d'opérations de développement dans le domaine des travaux forestiers a été inscrite au profit de la wilaya de Biskra.

Financées dans le cadre du programme de soutien à la relance économique, ces opérations portent sur la plantation d'arbres d'ornementation à l'entrée de Biskra, ainsi que l'ouverture de pistes pour faciliter la lutte contre les incendies de forêts et d'oasis dans cette wilaya.

Les travaux programmés portent également sur la plantation de brise-vent ainsi que la fixation de dunes, pour protéger le couvert végétal dans certaines régions de la wilaya.

En outre, le système d'irrigation goutte à goutte sera adopté pour la ceinture verte couvrant 70 hectares dans la partie Nord, vers la wilaya de Batna, selon le même responsable.

APS

GHARDAIA, FABRICATION DE PAIN SANS GLUTEN

Formation d'artisans boulangers

Le maître boulanger allemand transmet aux apprentis boulangers de Ghardaïa les différentes techniques de fabrication du pain sans gluten pour un produit de base d'alimentation et médicamenteux.

PAR BOUZIANE MEHDI

A Ghardaïa, le week-end dernier, une dizaine d'artisans boulangers a participé au premier cycle de formation sur le processus de fabrication et de préparation du pain sans gluten, un aliment vital destiné aux personnes intolérantes au gluten. En collaboration avec l'association des malades coeliaques et initié par "l'Association des ambassadeurs du pain" d'Alger, ce cycle de formation sur le processus de préparation du pain sans gluten, animé par un maître boulanger allemand, vise à acquérir les compétences requises pour exercer le métier de boulanger avec professionnalisme et lui permettre d'innover, en tenant compte de la demande, a expliqué Moussa Bougaila membre de l'association à l'APS. Propriétaire de boulangeries fabriquant plus d'une dizaine de variétés de pain, M. Bougaila, a précisé que durant ce premier cycle de formation, le maître boulanger allemand a fait découvrir aux apprentis boulangers de Ghardaïa les différentes techniques



de fabrication du pain sans gluten de qualité, dans le respect des règles d'hygiène et des normes universelles, pour un produit de base d'alimentation et médicamenteux pour les personnes en régime ou intolérantes au gluten. La représentante d'une société allemande spécialisée en levain, Bahareh Bahabori, a précisé, de son côté, que la fabrication du pain sans gluten est une science et également le résultat de nombreuses recherches dans l'agroalimentaire diététique sans gluten, soulignant que la préparation de ce genre de pain demande un milieu aseptisé et des ingrédients de base certifiés et contrôlés pour éviter toutes formes de contamination et d'intolérance de l'organisme.

La présidente de l'association des malades coeliaques, Safia Djebbari, a, pour sa part,

lancé un appel de solidarité pour que tous les intervenants dans le secteur de production, de distribution et de santé se mobilisent afin de prémunir cette catégorie de consommateurs contre les méfaits d'une consommation accidentelle de gluten. Selon les explications fournies à l'APS, les effets dus à l'intolérance au gluten n'ont pas de traitement médicamenteux, leur seule solution consiste "en une exclusion stricte et complète du gluten de l'alimentation, dans le cadre d'une diète sans gluten qui n'est efficace que dans la mesure où elle est scrupuleusement suivie".

Le gluten est une protéine contenue dans le blé, l'orge, l'avoine et le seigle, ainsi que dans les aliments dérivés de ces céréales comme les farines, le pain, les biscuits, les amidons. **B. M.**

LAGHOUCAT, INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PROXIMITÉ

Projet de réalisation de six complexes

Six complexes sportifs de proximité sont projetés à travers la wilaya de Laghouat, pour une enveloppe de près d'un milliard DA, a annoncé la direction locale de la jeunesse et des sports. Le plus important de ces projets est un complexe sportif de proximité dans la commune d'Aflou, pour un montant de 800 millions DA.

Cette importante structure, dont l'assiette foncière a été délimitée, offrira une capacité d'accueil de 5.400 places précisant que le futur pôle prévoit la réalisation notam-

ment d'un terrain de football revêtu d'une pelouse synthétique, d'une piscine semi-olympique, d'un parcours d'athlétisme, d'une salle omnisports et d'une aire de jeux. Les travaux de réalisation, pour un montant de 120 millions DA sur programme sectoriel de développement de 2010, de deux complexes de proximité au niveau des communes de Oued-M'zi et El-Beïda vont bon train.

Les structures sportives de la wilaya seront également renforcées par la réception en 2014, dans la commune de

Tadjerouna, d'un complexe similaire, l'inscription de deux structures de même type à Laghouat et Sebgue, en plus de la réception de deux salles polyvalentes dans les communes de Brida et de Aïn Sidi-Ali. Le secteur de la jeunesse et des sports de Laghouat a connu ces dernières années un bond qualitatif, à la faveur des importants investissements et projets retenus pour la région susceptibles de permettre un dynamisme du mouvement sportif local.

APS

BLIDA, SECTEUR SANITAIRE D'OULED AÏCH

Ouverture d'un centre intermédiaire de santé mentale

Un centre intermédiaire de santé mentale sera ouvert dans les prochains jours à Blida. Abrisé par la polyclinique de la cité des Bananiers de la ville de Blida, ce centre intermédiaire est destiné à la prise en charge des malades atteints de troubles mentaux et psychiques de la wilaya, a expliqué le directeur du secteur sanitaire Belaïd Saïd.

Cette structure pilote, première du genre dans la wilaya, fera office de "trait d'union"

entre le service psychiatrique, la famille et l'environnement du malade, grâce à ses nombreux espaces dédiés à la couture, les travaux manuels, le jardinage et autres, a estimé ce responsable.

Selon ce dernier, ce centre intermédiaire est dédié à la prise en charge des malades de la seule région de Blida, suite au constat de la grande pression exercée par les malades, issus de différentes wilayas du pays, sur l'hôpital psychiatrique Franz-Fanon, doté

d'une capacité d'accueil de 1.000 malades. D'autres centres similaires seront ouverts au niveau des polycliniques de Bouarfa et du 19-Juin.

La polyclinique des Bananiers a enregistré, ces derniers temps, l'ouverture d'un laboratoire d'analyses, outre la mise en service de nouvelles spécialités en pédiatrie et gynécologie, dans l'attente d'un nouveau service d'ophtalmologie.

APS

BOUMERDES, RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

58 annexes communales concernées

58 annexes communales de la wilaya de Boumerdes seront raccordées "dans les deux prochains mois" à leurs sièges via le réseau de fibre optique.

Inscrite dans le cadre des efforts de modernisation et numérisation des prestations administratives publiques destinées aux

citoyens, l'opération de raccordement de ces annexes communales à la fibre optique a été lancée récemment. D'autre part il a été signalé le parachèvement de la reconstitution d'une grande partie des fichiers et documents administratifs détériorés, parallèlement à l'équipement des guichets des

mairies en matériel informatique.

L'informatisation du secteur permet, actuellement, l'établissement avec beaucoup de célérité des extraits de naissance, dans l'attente de la généralisation de cette opération à tous les documents de l'état civil. **APS**

ORAN, LIGNE DE TRAMWAY VERS L'AÉROPORT AHMED-BENBELLA

Lancement du tracé début 2014

Au début de l'année prochaine, les travaux de prolongement du tracé du tramway d'Oran de la daïra d'Es-Sénia vers l'aéroport international Ahmed-Benbella seront lancés, a annoncé le président de l'APW d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors du forum du quotidien *El Djoumhouria*, Abdelhak Kazi Tani a souligné que ce prolongement permettra sans doute de réduire la tension sur les routes et facilitera le déplacement des usagers et des passagers de l'aéroport d'Oran.

L'année 2014 verra également le lancement de la réalisation d'une deuxième extension du tracé du tramway vers le pôle universitaire de la localité de Belgaïd à l'est de la ville d'Oran, ce qui augure d'un impact positif sur le déplacement des étudiants et la circulation automobile dans cette région, précise l'APS.

Jusqu'à présent, la date du lancement de la troisième extension de ce moyen moderne de transport vers haï Benarba, à l'ouest d'Oran, n'est pas encore fixée.

Le plan actuel d'organisation de la circulation et du transport n'est pas parvenu à désengorger la ville, appelant les responsables concernés à redoubler d'efforts dans ce sens, a constaté le président de l'APW d'Oran.



Selon l'APS, abordant d'autres secteurs, M Kazi tani a indiqué que la propreté constitue une priorité pour mettre en exergue l'aspect esthétique de cette ville méditerranéenne, demandant aux autorités locales de jouer leur rôle dans le nettoyage et l'amélioration de l'environnement en impliquant la société civile, les journalistes pour sensibiliser à cette question.

Concernant l'aménagement urbain, le président de l'APW d'Oran a relevé que pas moins de 366 quartiers de la ville accusent un déficit en matière d'aménagement surtout pour ce qui est des réseaux d'eau potable, de gaz naturel et

d'éclairage public.

Les opérations d'aménagement sont "dérisoires" et lentes, a estimé le même responsable, soulignant qu'à ce rythme, il n'est pas question de parler de réaménagement total de la ville d'Oran.

Lors de ce forum, auquel ont assisté le secrétaire général de la wilaya, des députés des deux chambres du Parlement et des citoyens, M. Kazi Tani a également abordé plusieurs sujets à l'instar de l'investissement et la résorption de l'habitat précaire.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, ETABLISSEMENT HOSPITALIER DOCTEUR-BENZERDJEB

Ouverture d'un nouveau service de réanimation

Un nouveau service de réanimation polyvalente sera ouvert, le 1er décembre prochain, au niveau de l'établissement hospitalier (EH) Dr Benzerdjeb d'Aïn-Témouchent, selon son directeur général.

Le service de réanimation polyvalente de l'EH Dr Benzerdjeb sera mis en fonction progressivement à partir du 1er décembre, a précisé le Dr Assi Kouider.

Cette nouvelle structure, indispensable à tout établissement hospitalier, est dotée de 16 lits répartis en deux grandes salles

de quatre lits et huit box individuels.

"Ce service, équipé de moyens médicaux et matériels nécessaires à son fonctionnement, a été volontairement laissé en dernier, après l'ouverture et la mise en fonction de tous les services hospitaliers de l'EH", a souligné le Dr Assi Kouider.

Dans un premier temps, seule la réanimation post-chirurgicale sera assurée, sachant que le nombre d'interventions chirurgicales dépasse les 20 interventions quotidiennement, a-t-il

révélé, rappelant que le bilan arrêté à la fin du mois d'octobre fait état de plus de 5.000 interventions.

L'établissement hospitalier public Dr Benzerdjeb, qui constitue un fleuron pour la prise en charge de la santé à Aïn Témouchent et la région ouest du pays, a été ouvert en décembre 2006, pour rentrer progressivement en service après une période de mise en route des équipements médicaux de dernière génération et des personnels formés à cet effet.

APS

CONSTANTINE, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

"Les engagements seront respectés"

Les engagements relatifs au programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et à l'attribution de logements sociaux dans la wilaya seront respectés à la lettre, a indiqué, à l'APS, le wali de Constantine.

S'exprimant au lendemain de sa première sortie sur le terrain dans la commune de Constantine, Hocine Ouadah a souligné que le secteur de l'habitat "figure parmi les priorités" des services de la wilaya qui "s'attendent actuellement à une étude approfondie de ce dossier".

M. Ouadah, qui a mis en exergue les

instructions du gouvernement en matière d'attribution de logements, a ajouté que les différents programmes d'habitat qui sont en cours de réalisation seront attribués au fur et à mesure de l'achèvement des travaux et des équipements publics.

La formule des contrats-programme, mise en œuvre à Constantine en 2011 pour la gestion du dossier lié à la résorption de l'habitat précaire, a permis de reloger, jusque-là, plus de 70% des 10.000 signataires de ces contrats signés entre l'administration locale et les comités de

quartiers représentant les occupants des différents sites de bidonvilles.

L'achèvement de l'opération de débidonvillisation permettra de relancer la distribution des logements publics locatifs (LPL), interrompue dans cette wilaya depuis plus de cinq ans.

L'examen des dossiers des demandeurs de logements à caractère social a récemment été entamé par la commission ad hoc mise en place dans la daïra de Constantine.

APS

BATNA

Office national des terres agricoles

Au total, 1.515 actes de concession de terres agricoles du domaine privé de l'Etat ont été délivrés, à ce jour, à des agriculteurs de Batna dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance en droit de concession, a indiqué le directeur local de l'Office national des terres agricoles (Onta). Quelque 2.208 exploitants ont déposé leurs dossiers sur un total de 2.340 occupants d'exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI), s'étendant sur une superficie globale de 41.944 hectares de terres agricoles concernées par la loi portant reconversion du droit de jouissance perpétuelle en concession de 40 ans, a précisé Allaoua Ramdane, signalant le rejet de 195 dossiers jugés non conformes. M. Ramdane a déclaré qu'un "travail méticuleux sera forme d'enquête" a été effectué par ses services, en concertation avec les services du cadastre, des domaines et de la Conservation foncière. Il a d'autre part souligné "des obstacles de terrain" qu'il a fallu "régler et mettre à jour", liés, notamment, aux différences de superficies relevées par le cadastre général (ne correspondant pas à celles mentionnées dans les anciens arrêtés régissant le droit de jouissance perpétuelle). Des mises en demeure ont, par ailleurs, été transmises par voie d'huissier à 132 exploitants concernés mais n'ayant pas déposé de dossier à ce jour, a également indiqué le même responsable, ajoutant que d'autres exploitants ont été également destinataires de mises en demeure pour avoir présenté des dossiers "incomplets".

OUARGLA

Remise de 700 titres de concessions agricoles

Quelque 739 agriculteurs ont bénéficié de titres de concession agricole, depuis le début de l'année, à travers la daïra de Taïbet (wilaya d'Ouargla), a indiqué le responsable de la subdivision locale de l'agriculture. Mohamed Bensaâdia a indiqué que la surface totale attribuée dans ce cadre aux agriculteurs, dans les trois communes composant cette daïra, à savoir Taïbet, Bennacer et Mnaouer, atteint les 3.100 hectares. Cette superficie sera consacrée à la phœniculture, l'oléiculture, les cultures maraîchères et autres.

Toujours dans la daïra de Taïbet, une superficie de 45.000 hectares est actuellement à l'étude par le bureau national des études de développement rural, en prévision de son attribution à d'autres agriculteurs dans le cadre de la concession agricole, a fait savoir M. Bensaâdia. La daïra de Taïbet compte une surface arable de près de 170.000 hectares et recense près de 4.000 agriculteurs activant en majorité dans la phœniculture, avec un effectif avoisinant les 100.000 palmiers, dont 80% de variété deglet noir, le reste se répartissant entre diverses variétés de dattes, telles que ghers et degla beida, a ajouté le même responsable.

TOUGGOURT

Réalisation d'un hôpital de 240 lits

Le chantier du nouvel hôpital de Touggourt, wilaya de Ouargla, a atteint un taux de réalisation de 30%, a indiqué la Direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Dotée d'une enveloppe de 4,3 milliards DA, cette structure hospitalière d'une capacité de 240 lits, et dont les travaux de réalisation ont été lancés en février 2012, sera réceptionnée à la fin de 2014 après finalisation de son équipement.

Réalisé sur trois niveaux, l'hôpital sera doté d'une série de services, dont un bloc administratif, des salles de consultations et de soins, des services des urgences, de chirurgie générale et de médecine interne, a ajouté la DSPRH. Le secteur vient d'être consolidé par un établissement spécialisé mère-enfant d'une capacité d'accueil de 120 lits, inauguré à Ouargla, et d'un centre de prise en charge de toxicomanes, outre la réalisation en cours d'un hôpital de 60 lits à El-Hedjira et d'un hôpital psychiatrique à Rouissat, dont la réception est prévue début de 2015.

Le secteur de la santé de la wilaya d'Ouargla dispose de 48 salles de soins, 36 polycliniques, quatre établissements publics hospitaliers implantés à Ouargla, Hassi-Messaoud, Taïbet et Touggourt, en plus de deux établissements spécialisés mère-enfant, ainsi qu'un hôpital d'ophtalmologie, ouvert dans le cadre de la coopération algéro-cubaine.

APS

DANS LE CADRE DE SA VISITE AU PROCHE-ORIENT

Hollande devait rencontrer hier Mahmoud Abbas

Le président français François Hollande devait rencontrer hier à Ramallah son homologue palestinien Mahmoud Abbas, dans le cadre de sa première visite entamée dimanche au Proche-Orient. M. Hollande, accompagné de plusieurs ministres, dont le chef de la diplomatie Laurent Fabius, est arrivé dans la journée à El-Qods occupée. Durant son séjour de trois jours, l'un des plus longs à l'étranger depuis le début de son quinquennat, le chef d'Etat français devait rencontrer le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et le président Mahmoud Abbas pour, notamment, discuter du conflit israélo-palestinien dans l'impasse. M. Hollande plaidera pour "une solution à deux Etats" avec des garanties de sécurité pour l'Etat hébreu et de viabilité pour la Palestine, selon l'Elysée. Il devrait à nouveau dénoncer la colonisation juive. L'occupant israélien avait lancé mardi dernier des appels d'offres prévoyant la planification de 20.000 logements en Cisjordanie occupée, un chiffre record. La communauté internationale, a condamné ce projet, qui couperait en deux la Cisjordanie, compromettant la viabilité d'un Etat palestinien. Après cette annonce, le président Abbas avait menacé de mettre fin aux négociations qui ont repris il y a quelques mois après trois ans d'interruption, suite au refus du gouvernement israélien, en septembre 2010, de geler la colonisation du territoire palestinien occupé. La visite du président français dans la région intervient également dans le cadre de la reprise des négociations entre les grandes puissances mondiales et l'Iran à Genève sur le dossier nucléaire et qui pourraient aboutir, selon la diplomatie russe, à un accord la semaine prochaine. "Les négociations sur le nucléaire iranien ont permis d'éliminer les domaines fondamentaux de désaccord", a déclaré samedi le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, estimant qu'un accord était possible "la semaine prochaine".

PAKISTAN

Pervez Musharraf sera jugé pour trahison

Le Pakistan va juger l'ancien président Pervez Musharraf pour trahison pour avoir imposé l'état d'urgence en 2007, a annoncé dimanche le ministre de l'Intérieur, Chaudhry Nisar Ali Khan. "Suivant le jugement de la Cour suprême et le rapport d'un comité d'enquête, il a été décidé d'engager contre le général Pervez Musharraf les procédures (pour trahison) liées à l'article 6 de la Constitution".

UN OFFICIEL LIBYEN ENLEVÉ À TRIPOLI

La colère gronde



Le directeur-adjoint des services de renseignements libyens a été enlevé dimanche à l'aéroport de Tripoli, au moment où le Conseil municipal de la capitale appelait les habitants à se mettre en grève et à manifester pour exiger du gouvernement l'expulsion de toutes les milices de la ville.

Moustafa Noah, qui dirige l'espionnage libyen, a été embarqué de force dans une voiture alors qu'il quittait l'aéroport sans protection policière après un déplacement en Turquie, a-t-on appris de sources proches des services de sécurité. Cet enlèvement n'a pas été revendiqué mais les diverses milices qui

imposent leur loi en Libye depuis la chute du colonel Kadhafi il y a deux ans se sont souvent rendues coupables de tels actes. Le Premier ministre Ali Zeïdan, lui-même enlevé par des miliciens pendant quelques heures le mois dernier, est sous pression d'agir depuis la mort d'au moins 45 personnes vendredi dans les affrontements les plus meurtriers que Tripoli ait connu depuis 2011.

Les violences ont éclaté lorsque des miliciens originaires de la ville côtière de Misrata ont ouvert le feu sur des manifestants non armés qui réclamaient leur départ de la capitale. Les combats se sont ensuite étendus à d'autres quartiers.

Saadat al Badri, qui dirige le Conseil municipal de Tripoli, a déclaré dimanche à Reuters que les responsables de la ville exigeaient désormais du gouvernement le départ de toutes les milices de la capitale et l'ouverture d'une enquête sur la dernière vague de violences.

"Nous avons décrété une grève pour trois

jours à partir d'aujourd'hui, mais si nos demandes ne sont pas exaucées, nous continuerons", a-t-il dit. "Nous ne négocierons pas avec eux. Nos demandes sont limpides, nous voulons une décision."

De nombreux magasins, écoles et universités sont restés fermés à Tripoli dimanche — premier jour de la semaine — et les habitants ont érigé des barricades avec du bois, des pneus et divers autres objets pour protéger leurs rues pendant qu'ils allaient manifester.

De nombreux miliciens et anciens combattants rebelles sont payés par les autorités pour protéger les ministères et autres bâtiments publics, mais ils restent fidèles à leurs commandants ou leurs chefs tribaux et s'affrontent régulièrement pour le contrôle de territoires, prenant les populations civiles en otage.

R. I./Agence

SYRIE, POUR RÉCUPÉRER LA RÉGION DE QALAMOUN

L'armée mène une offensive aérienne

L'armée syrienne menait dimanche des raids aériens sur la localité de Qara, dans la région de Qalamoun, dans le nord de la province de Damas, dont elle cherche à reprendre le contrôle des mains des rebelles, selon une ONG syrienne. La région montagneuse de Qalamoun, située dans la province de Damas, voisine de celle de Homs plus au Nord, est formée de plusieurs villages et localités dont la plupart sont aux mains des rebelles. L'armée cherche à reprendre le contrôle de Qalamoun pour assurer une continuité territoriale sous son contrôle entre la province de Damas et celle de

Homs. Proche de la frontière libanaise, Qalamoun, où se trouvent des dépôts d'armes, constitue la base-arrière des insurgés pour encercler la capitale Damas et commander l'accès à l'autoroute Damas-Homs. Depuis vendredi, les combats dans cette région entre les forces gouvernementales syriennes et les rebelles ont fait un nombre non précisé de morts dans les deux camps.

Des milliers d'habitants ont pris la fuite au Liban voisin, selon les médias. Après un pilonnage nocturne, "l'armée a mené dimanche matin des raids aériens sur Qara, dans une tentative d'en chasser les combat-

tants" rebelles, a affirmé Rami Abdel Rahmane, chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). L'armée a avancé sans pouvoir pénétrer. Des experts disent craindre une grande bataille à Qalamoun mais un haut responsable de la sécurité syrienne, cité dimanche par l'AFP, a affirmé que l'armée ne faisait que "pourchasser à Qara les terroristes qui avaient fui du secteur de Mahin", situé à 20 km plus loin dans la province de Homs, après de violents combats.

R. I.

RUSSIE, CRASH D'UN BOEING

44 morts au moins enregistrés

Au moins 44 personnes ont été tuées dimanche dans le crash d'un Boeing 737 des lignes intérieures russes en tentant d'atterrir à l'aéroport de Kazan, a annoncé le ministère russe des Situations

d'urgence. "Un Boeing 737 en provenance de Moscou s'est écrasé lors de l'atterrissage à l'aéroport de Kazan (la capitale du Tatarstan) à 19h25 heures locales (15h25 GMT), avant d'exploser", a déclaré un

porte-parole du ministère. "Selon des informations préliminaires, 44 personnes ont été tuées", a précisé le ministère dans un communiqué

APS

LANCEMENT DU NOUVEL SOFTAIL BREAKOUT 2014

Harley Davidson Algérie a procédé, le 7 novembre dernier, au lancement au niveau de son siège à Ouled Yaïch à Blida le nouveau modèle de la famille Softail, le Breakout 1.7cc dans le cadre des journées portes ouvertes de l'entreprise qui se déroulent en ce moment dans le même site.



Volvo Trucks

**LE POIDS LOURD
SUÉDOIS
PRÉSENTE SA
GAMME AU SALON
SOLUTRANS À LYON**

CITROËN



**LE SITE D'AULNAY-
SOUS-BOIS EST
SORTI DE LA LIGNE
DE MONTAGE**

ELSECOM MOTORS-FORD
**DES REMISES
JUSQU'À
200.000 DA
À LA FIN
NOVEMBRE**

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

HARLEY DAVIDSON ALGÉRIE



LANCEMENT DU NOUVEL SOFTAIL BREAKOUT

2014

Harley Davidson Algérie a procédé, le 7 novembre dernier, au lancement au niveau de son siège à Ouled Yaich du nouveau modèle de la famille Softail, le Breakout 1.7cc dans le cadre des journées portes ouvertes de l'entreprise qui se déroulent en ce moment dans le même site.

Le Breakout 2014, long de 2445 mm, est une machine d'exception qui affirme son style de dragster. Il associe des caractéristiques haut de gamme et des finitions exceptionnelles à une prestance imposante et musclée, à une allure ramassée et épurée, et à un concentré de puissance inspiré des Gassers, ces impressionnants dragsters des années 50 et 60. Le Softail Breakout 2014 se caractérise par son style custom surbaissé et élané, tout en élégance et en agressivité.

Propulsé par un moteur Twin Cam 103 refroidi à air et muni d'une transmission Cruise Drive à six rapports, il déploie des performances impressionnantes pour doubler et graver les côtes sans effort, et un régime de croisière bas pour les balades en tout confort.

En effet, le modèle Breakout affirme son style de custom surbaissé et élané, tout en élégance et en agressivité. Le moteur refroidi par air est couplé à la transmission Cruise Drive à 6 rapports. Outre une puissance exceptionnelle pour doubler ou graver les montagnes sans effort, il offre un régime de croisière maîtrisé qui garantit un agrément de conduite inédit. Grandes et impressionnantes, les roues Gasser arborent des rayons en position alternée, une finition Vivid Black et des surfaces usinées. L'imposant pneu arrière de 240 mm est le plus large de la gamme Harley.

Les garde-boue réduits laissent apparaître les larges pneus, en écho à l'élégant style dragster. Son siège est d'une



hauteur maxi de 660 mm et la capacité de son réservoir est de 19 litres. La selle deux places, avec son pouf amovible, est tout aussi confortable seul qu'à deux, et la suspension équilibrée offre des sensations agiles et audacieuses.

Le modèle Breakout se distingue par un médaillon de réservoir exclusif et des finitions peintes de haute qualité.

La conception, la finition est le résultat d'un long processus de développement et de conception.

La suspension parfaitement équilibrée du Breakout 2014 assure un pilotage agile et agréable. La selle biplace avec pouf passager amovible est aussi confortable en solo qu'en duo.



CITROËN

Le site d'Aulnay-sous-Bois est sorti de la ligne de montage



Aujourd'hui, la dernière voiture produite par le site d'Aulnay-sous-Bois est sortie de la ligne de montage. Il s'agit d'une Citroën C3 qui viendra rejoindre le Conservatoire du Patrimoine de la marque Citroën.

Le site d'Aulnay produira jusqu'en 2014 des pièces détachées dans son atelier de ferrage. La production de la Citroën C3 sera désormais assurée en totalité par le site de Poissy (Yvelines).

Depuis l'ouverture du Plan de sauvegarde de l'emploi sur le site d'Aulnay le 2 mai 2013, 2 700 salariés sur 3.000 ont déjà été reclassés ou ont ouvert un dossier de reclassement : 1.100 mobilités internes, 1.100 mobilités vers d'autres entreprises, 500 départs à la retraite et congés de reclassement. La période de reclassement s'achèvera le 31

mars 2014. Le groupe réaffirme son engagement, pris en juillet 2012, d'accompagner chaque salarié vers une solution d'emploi. Au sein du Pôle mobilité professionnelle implanté sur le site, une équipe de 75 spécialistes des ressources humaines propose une palette d'outils pour aider les salariés à construire et à faire aboutir leur projet individuel.

En parallèle, le groupe travaille sur les scénarios de réindustrialisation du site, avec l'objectif de favoriser l'implantation d'entreprises qui proposent des emplois en adéquation avec les compétences des salariés. ID Logistics sera la première entreprise à s'implanter dès 2015, en créant 590 emplois. Au total, l'usine a produit 8.568.391 millions de véhicules.

ELSECOM MOTORS-FORD

Des remises jusqu'à 200.000 DA à la fin novembre



Elsecom Motors lance une campagne promotionnelle sur l'ensemble de sa gamme touristique et gamme Ford Transit avec des remises exceptionnelles allant jusqu'à 200.000 et cela jusqu'au 30 novembre prochain.

Durant cette promotion, la Ford Fiesta démarre à 1.179.000 DA (TTC) dans sa finition Tentation 1.251,82 chevaux avec une pléiade d'équipement de sécurité, de confort, et de style comprenant la direction à assistance électrique (EPAS), l'ABS, l'EBD, l'EBA, le système anti-démarrage (PATS), l'Allumage automatique des feux de détresse, airbags frontaux, le volant réglable en hauteur et en profondeur, système audio d'origine CD MP3 avec 6 haut-parleurs avec commande audio au volant, ainsi que la connexion USB et entrée auxiliaire et l'ordinateur de bord. Par ailleurs, la Ford KA est aussi proposée à un prix exceptionnel de 1.125.000 DA (TTC) soit une remise de 95.000 DA. La Ford KA est l'une des petites citadines les mieux équipées de sa catégorie offrant de série l'ABS, l'EBD, 2 airbags frontaux et 2 airbags latéraux, système d'immobilisation du moteur, projecteurs antibrouillards, feu de détresse en cas de freinage en urgence, verrouillage centralisé avec clé escamotable, volant gainé de cuir à trois branches, jantes alliage 15", radio/lecteur CD MP3 avec 6 haut-parleurs et prise jack, prise électrique pour accessoire (12V), et vitres sur teintées à l'arrière.



Volvo Trucks

LE POIDS LOURD SUÉDOIS PRÉSENTE SA GAMME AU SALON SOLUTRANS À LYON

Volvo Trucks sera présent sur le salon Solutrans, le rendez-vous d'affaires des professionnels du transport routier et urbain, du 19 novembre au 23 novembre 2013, sur un espace de 1.400 m², situé Hall 5.2.



« Fort d'une gamme plus moderne et plus innovante que jamais, Volvo a désormais toutes les cartes en mains pour aider ses clients de tout secteur à améliorer leur productivité et leur rentabilité. Des technologies innovantes ont été apportées à toute notre nouvelle gamme de véhicules. Aussi, avons-nous tourné une page décisive en termes d'économies de carburant pour toujours mieux répondre aux attentes de nos clients » déclare Jean-Noël Thénauld, président de Volvo Trucks France.

La toute nouvelle gamme de véhicules sera exposée et répond aux besoins de chaque type d'activité de transport.

Pour la longue distance : Nouveau Volvo FH et nouveau Volvo FM.

Pour la distribution locale et régionale : Nouveau Volvo FM, FL et FE.

Pour la construction : Nouveau Volvo FMX.

Les véhicules présentés sur le stand

Volvo FH 6x2 Porteur 460 ch

Volvo FH 16700 ch

Volvo FM 4x2 Tracteur 450 ch ADR

Volvo FMX 8x4 Porteur Tridem

Volvo FL citiermier

Volvo FE 6x2 bras

Pour répondre aux exigences les plus strictes en matière d'émissions, les nouvelles technologies optimisent des économies de carburant devenues indispensables.

Volvo Trucks a investi et propose à ses clients des solutions de transports complètes et adaptées, intégrant des véhicules performants et des services personnalisés. Une piste extérieure permettra d'essayer l'ensemble des véhicules Volvo Trucks en conditions réelles.

Enfin, une conférence de presse se tiendra sur le stand, le mardi 19 novembre à 12h30, présentée par Jean-Noël Thénauld, président de Volvo Trucks France, qui dévoilera en avant-première des informations liées à notre gamme.

5^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Le chorégraphe Billy Cowie entre 2 V Vrai et Virtuel

Pour cette énième journée du Festival international de danse contemporaine, le chorégraphe écossais Billy Cowie, a donné la réplique avec un spectacle alliant danse contemporaine, poésie et technologie 3D.

PAR IDIR AMMOUR

Programmée au Palais de la Culture dans la sélection "off" du festival, la performance "Stereoscopic Trilogy 2", propose une expérience visuelle inédite en danse contemporaine, basée sur les jeux de symétrie entre une danseuse (Jacqueline Clark Michel), physiquement présente sur scène, et des hologrammes d'autres danseurs projetés en trois dimensions sur un écran. Composée de trois tableaux, cette chorégraphie d'une heure à l'univers à la fois virtuel et poétique possède également un "aspect didactique", explique Billy Cowie, en particulier dans la première partie "Art of movement" où les mouvements des danseurs, appelés "Partie morte du corps" ou encore "La touche magnétique", sont précédés par des explications lues par un autre hologramme. Devant un public restreint, composé d'une trentaine d'étudiants en audiovisuel, le chorégraphe a également choisi d'aborder des thèmes comme la mort et la séparation, à travers une scénographie mettant en avant les couleurs noire et blanche et le jeu du clair-obscur sur les corps des danseurs, virtuels et réels, sur lesquels s'impriment, grâce à la rétroprojection, des dessins de l'artiste allemande Silk Mancholt. La dernière partie,



intitulée "Dark Rain", permet d'explorer encore plus en avant l'aspect irréel du spectacle par ses phases très rythmiques, exécutées simultanément par Jacqueline Clark Michel et les projections des danseuses japonaises sous des effets de lumière kaléidoscopiques, en une conclusion effrénée de la chorégraphie. Présenté pour la première fois au dernier Festival international d'Edinburgh (Ecosse), "Stereoscopic Trilogy 2" représente un "véritable défi artistique", estime Jacqueline Clark Michel, pour qui la plus grande difficulté est de "danser et transmettre des émotions en l'absence de la relation humaine, avec des

partenaires virtuels". Organisé en collaboration avec le British Council le spectacle du chorégraphe écossais sera présenté lundi à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Isma). Un atelier d'initiation à la danse et à la technologie 3D y sera également animé par l'artiste. Pour rappel, pas moins de vingt-quatre pays participent à cette 5^e édition du FIDc, programmée au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi pour les spectacles, qui entrent en compétition, et au Palais de la culture pour la partie "off" du festival. I. A.

JOURNÉES
CINÉMATOGRAPHIQUES
D'ALGER

Mohamed et Yasmina en ouverture

Les 4^{es} journées cinématographiques d'Alger se sont ouvertes samedi dernier dans la soirée à la cinémathèque d'Alger par la présentation du film documentaire *Mohamed et Yasmina* de la réalisatrice française Rigine Abaidia. *Mohamed et Yasmina*, une coproduction algéro-française de 63 minutes, retrace le parcours du romancier algérien et universel Mohamed Moulessehoul connu sous le pseudonyme de Yasmina Khadra. Caméra à la main, la réalisatrice a préféré accompagner le romancier dans les différents lieux qui ont contribué à forger sa personnalité et à l'éclatement de son talent d'écrivain, à l'instar l'Al Kanadsa, sa ville natale, Alger, Oran et Tlemcen où il a intégré une école militaire à l'âge de 9 ans. Le documentaire a été agrémenté de photos d'archives et d'un commentaire captivant inspiré des romans de Yasmina Khadra outre des témoignages de proches, camarades d'écoles et professeurs. Organisé par l'association culturelle "A nous les Ecrans", le festival se poursuivra jusqu'au 20 novembre par la diffusion de 35 documentaires et courts-métrages dont 25 films algériens et 10 étrangers. A la fin de la manifestation, le jury présidé par la réalisatrice algérienne résidant au Canada, Nadia Zouaoui, récompensera les meilleures œuvres du festival. Un seul long-métrage est au programme du festival *Le facteur* du réalisateur Mehdi Abdelhak qui a fait ses débuts dans le court-métrage. L'association qui avait déjà organisé du 21 au 25 octobre dernier un atelier sur l'écriture du scénario au profit de jeunes cinéastes, entend organiser un autre atelier supervisé par le Syrien Ghessan Abdellah.

DÉCÈS DE DORIS LESSING, ROMANCIÈRE ANTICOLONIALISTE ET PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

L'icône des anticolonialistes et des féministes n'est plus

La romancière britannique Doris Lessing est décédée dimanche 17 novembre à l'âge de 94 ans. Son œuvre riche d'une cinquantaine de titres lui avait valu l'attribution, en 2007, du prix Nobel de littérature et fait d'elle l'icône des marxistes, anticolonialistes, anti-apartheid et féministes.

Née le 22 octobre 1919 à Kermanshah en Iran, Doris Lessing est élevée au Zimbabwe où son père s'installe dans une grande ferme isolée quand elle a 5 ans. Pensionnaire d'une institution religieuse qu'elle supporte mal, elle quitte définitivement l'école à 14 ans, pour travailler comme jeune fille au pair puis standardiste. Une expérience qui alimentera les trois volumes de son recueil *Nouvelles africaines* (1964), portrait impitoyable des colonies blanches en Afrique australe. Après deux divorces, elle quitte l'Afrique et s'installe seule à Londres en 1949 avec son jeune fils, laissant

derrière elle en Afrique sa fille et son fils aîné, nés de son premier mariage. Dans la capitale britannique, elle trouve un emploi de secrétaire qu'elle abandonne après le succès de ses deux premiers livres *Vaincue par la brousse* (1950) et *Martha Oest* (1952). Ce livre est le premier des cinq volumes de sa fresque *Les Enfants de la violence*, roman largement autobiographique. Mais c'est en 1962 que l'écrivain acquiert une célébrité internationale avec *Le Carnet d'or*, roman-fleuve devenu un livre-phare du féminisme. Ce qui n'empêchera pas son auteur de déclarer, dans les années 2000, que les féministes "n'ont rien compris". Doris Lessing publia ensuite un cycle de science-fiction commencé avec *Shikasta* (1981), des romans plus psychologiques comme *L'Été avant la nuit* ou très proches de l'actualité tels *La Terroriste* (1986) et *Le Vent emporte nos paroles* (1987), un témoignage sur la guerre en

Afghanistan. En 1994, elle publie le premier tome de son autobiographie, *Dans ma peau* avant un deuxième en 1997 *La marche dans l'ombre*. Communiste jusqu'en 1956 et connue pour son engagement anti-apartheid, elle s'en prend au début des années 2000 au régime dictatorial du président Robert Mugabe et est déclarée indésirable au Zimbabwe. En 2007, l'académie suédoise lui décerne son prix Nobel de littérature, le 11^e attribué à une femme. Le comité avait alors qualifié la lauréate de "conteuse épique de l'expérience féminine qui, avec scepticisme, ardeur et une force visionnaire, scrute une civilisation divisée". En mai 2008, Doris Lessing avait confié dans une interview à *BBC Radio 4* avoir cessé d'écrire.



ACCUSÉ

levez-vous !



DIVORCE

Odeur meurtrière

Tahar venait à peine d'entrer dans le vestibule qu'un effroyable soupçon l'assaillit. L'étonnement qu'il avait lu dans les yeux de sa femme Fettouma n'avait fait, selon lui, que confirmer ce qui lui paraissait inimaginable, impossible.

PAR KAMEL AZIOUALI

- Qu'est-ce que tu as Tahar ? Tu as l'air très fatigué ? lui demanda son épouse d'une voix hachée qu'elle s'était efforcée en vain d'enrober d'une joie feinte.

- Je suis très fatigué, Fettouma...

- Il y a quelque chose à manger ?

- Je ne savais pas que tu allais rentrer pour déjeuner; j'ai seulement réchauffé les restes du dîner d'hier. C'est largement suffisant pour Fateh et moi.

- Au fait, où est-il ?

- Qui !

- Fateh, bien sûr ! Nous avons un autre fils ?

Ce moment d'égarément fit sursauter la jeune épouse de trente-deux ans qui s'estima heureuse que son mari ne soit pas rentré dix minutes plus tôt.

Si cela avait été le cas, il aurait découvert son terrible secret.

- Je t'ai posé une question, Fettouma. Où



est notre fils ?

- Ah! Oui... oui... Fateh... Fateh n'est pas à la maison. Il est chez la voisine d'en dessus... Euh... comme il n'a pas cours l'après-midi, il est monté chez son petit copain à qui son père vient d'acheter un jeu électronique.

- Ah très bien... Je vais m'allonger un peu...

- tu ne déjeunes pas ?

- Pas maintenant... je vais me reposer un peu d'abord.

En entrant dans la chambre à coucher, Tahar sentit remuer de colère ses entrailles. Il régnait dans la chambre une très forte odeur de tabac ! Ce qui signifiait que

quelques instants plus tôt quelqu'un s'y trouvait et y avait fumé des cigarettes ! Quelle horreur ! Sa femme le trompait ! Celle qu'il avait choisie d'épouser pour ses grandes qualités morales l'avait précipité dans la fange de la honte.

Et dire que lorsqu'il l'avait connue, elle n'était qu'une malheureuse petite jeune fille dont l'univers se limitait aux quatre murs où l'avaient enfermée ses parents. Ses parents étaient de très modeste condition et avaient beaucoup peiné pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires. Il avait fait d'elle une vraie dame dont la garde-robe était aussi bien garnie que celle de n'importe quelle femme de ministre ! Et

elle profitait de ce qu'il était au bureau pour le tromper ! Même l'enfant qu'ils avaient conçu n'avait pas pu arrêter son odieux crime ! Pendant qu'elle commettait le crime suprême, elle envoyait le petit chez les voisins ! Il sortit de sa chambre et entra dans la cuisine où ses soupçons reçurent une autre confirmation : dans l'évier traînaient deux tasses de café ! La chienne ! Non seulement, elle l'avait trompé mais elle avait aussi offert une tasse de café à son amant avec l'argent qu'il avait gagné en trimant comme dix au point d'en tomber malade ! Son médecin traitant lui avait même conseillé un petit repos s'il ne voulait pas être victime d'un accident cérébral ou cardiaque. Alors, n'écouter plus que ce que sa colère lui dictait, il se précipita dans la cuisine et tira d'un des tiroirs du buffet un grand couteau.

- Fettouma ! Viens un peu ici !

L'épouse toute tremblante arriva et eut juste le temps de sentir la lame lui entrer dans le ventre. Après son acte, Tahar se rendit au poste de police du quartier où il habitait. Deux jours plus tard, les premiers éléments de l'enquête révélèrent que l'odeur du tabac n'était en fait que celle de produits utilisés par les femmes qui se sentent délaissées pour que leur mari les aime un peu plus. La seconde tasse de café était celle de la voyante qui voulait aider Fettouma à reconquérir son époux.

Jugé à au tribunal d'Abane-Ramdane, Tahar sera condamné à 20 ans de prison.

K. A.

DIVORCE

Un appétit destructeur

Il était environ midi. Le soleil tapait dur et l'estomac de Belaïd, un homme d'une soixantaine d'années environ, sonnait tellement creux que sa tête résonnait comme un tambour. Il ne voyait pas très clair, mais s'obstinait à déambuler dans les artères de la vieille ville, sentant et humant les arômes des confiseries orientales. Il regardait aussi les autres quidams qu'il croisait et jugeait le délabrement subi par leurs corps après seulement une demi-journée de jeûne. Cela lui permettait de mieux supporter le sien. Belaïd était un homme pieux et respectueux des valeurs millénaires de la société à laquelle il appartenait. Mais à partir de midi, lorsque son estomac se mettait à gargouiller, il lui arrivait de céder à des pensées blasphématoires en jugeant par exemple excessif que le jeûne s'étale sur un mois. Pour lui, trois jours auraient pu faire l'affaire.

Mais le soir après avoir copieusement satisfait cet insatiable compagnon qu'était son énorme estomac, il se repentissait et priait le Tout-Puissant d'être indulgent et miséricordieux envers son insignifiante âme.

Ce jour-là donc, ses déambulations le menèrent jusqu'à l'étal d'un boucher où pendaient de magnifiques tripes d'agneau. Son ventre se mit à trépigner et sa langue à saliver. Il ferma les yeux et vit déposé en face de lui sur une table basse un énorme plat de "douara" avec tout autour des pois-chiches aussi grosses que des cerises. Sans réfléchir, il s'écria :

- Donnez-moi deux kilos de tripes... Non... Plutôt pesez-

moi ces trois-là.

- Ces trois là ? Vous en êtes sûr, Da Belaïd ? Ça ne va pas en faire beaucoup ?

- Ne t'occupe pas de ça ! Pèse-les et mets-les dans ce panier.

Arrivé chez lui, il tendit le panier à sa femme :

- Fais-nous un bon repas avec ça !

Dès qu'elle eut constaté ce que le panier contenait, la femme s'exclama :

- Oh ! Mais ce sont des tripes !

- Et alors ?

- Depuis quand aimes-tu les tripes ? Tu disais tout le temps qu'elles étaient infectes comme l'étaient ceux qui en raffolaient.

- Ne discute pas femme ! Fais-les préparer et n'oublie pas que j'aime le piquant, hein ?

La femme de cinquante-six ans demeura un bon moment perplexe, puis haussa les épaules en signe de désarmement et d'impuissance. Elle s'enferma dans la cuisine et s'attela à préparer le repas de la rupture du jeûne.

Après avoir accompli la prière du coucher du soleil, Belaïd s'attabla avec sa femme et leurs trois fils âgés entre dix-huit et vingt-six ans. Il but d'abord un verre d'eau pour permettre à ses boyaux, comme il disait, de s'ouvrir. Il avala en un temps éclair la soupe de semoule traditionnelle puis jeta un coup d'œil à l'intérieur de la grosse marmite en terre cuite que sa femme venait de déposer sur la table basse. En voyant son contenu, il gri-

maça de dégoût.

- C'est quoi ça femme ? lui demanda-t-il en pointant un index dépité sur la marmite.

- C'est la "douara" que tu as ramenée ! que veux-tu que ce soit ?

- De la "daouara" ? hurla-t-il. Mais tu es folle femme ! Tu sais bien que je déteste les tripes ?

- Pourtant tu les as achetées et tu m'as demandé de te les cuire sans que j'aie le droit de discuter de quoi que ce soit !

Le visage du vieux Belaïd devint aussi rouge qu'une belle tomate et poussa un grognement qui fit frissonner toute la maison.

- Mais espèce de bourrique ! Il ne fallait pas m'écouter ! Tu sais bien que pendant le Ramadhan, je perds presque toutes mes facultés !

- Pas au point d'oublier quand même ton aversion pour les tripes !

- Allez femme, assez discuté ! Qu'as-tu préparé d'autre ?

- Mais je n'ai rien préparé d'autre, il n'y que les tripes. Tu en as acheté de quoi nourrir tout le village. Il y en a encore dans l'autre marmite.

- Quoi ? Il n'y a que des tripes à manger ? Mais tu veux nous affamer ! Tu veux notre mort !

Fou de rage, il se redressa et se mit à crier :

- Tu es répudiée ! Tu es répudiée ! Tu es répudiée !

Trois fois, cela signifie que c'est sans appel ! K. A.

Le chlordécone entraînerait des troubles du développement chez les bébés

Selon une étude de l'Inserm, l'exposition prénatale au chlordécone, un pesticide utilisé pendant plus de 20 ans aux Antilles, aurait un impact négatif non négligeable sur le développement des nourrissons.

A lors que les effets des pesticides sur notre organisme sont encore sujet à débat, c'est une étude d'importance que vient de dévoiler l'Inserm dans la revue spécialisée *Environmental Research*. Celle-ci montre que l'exposition prénatale au chlordécone, un pesticide, est associée à des effets négatifs sur le développement cognitif, visuel et moteur des nourrissons. Pour arriver à cette conclusion, les travaux ont porté sur un groupe de 1.042 femmes suivies avec leurs enfants depuis leur grossesse qui a eu lieu au cours de la période 2005-2007. Les 153 enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 7 mois.

Au cours de cette période, l'exposition prénatale au chlordécone a été estimée par un dosage sanguin dans le sang du cordon. Bien que moins significative, son exposition post-natale par le biais de l'alimentation est elle aussi mentionnée. Elle a été estimée par dosage dans le lait maternel ainsi que par la fréquence de consommation de denrées alimentaires susceptibles d'être contaminées par le chlordécone. Ajouté à cela, les jeunes enfants ont été soumis à de nombreux tests évaluant certaines de leurs capacités cognitives.

"L'exposition prénatale au chlordécone a été retrouvée associée de manière significative avec une réduction du score de préférence visuelle pour la nouveauté ainsi qu'à un faible score" à un test de



"motricité fine" (pour saisir des objets), souligne ainsi l'équipe dirigée par Sylvaine Cordier (Rennes) et Luc Multigner (Pointe-à-Pitre). Quant à l'exposition postnatale, elle est "associée", mais "à la limite de la signification statistique", à une réduction des scores à des

tests visuels (de mémoire et de préférence pour la nouveauté). En revanche, l'exposition postnatale par l'allaitement "n'apparaît associée à aucune modification du développement psychomoteur", constatent les deux spécialistes qui ont collaboré avec des chercheurs québécois, belges et améri-

cains. Un pesticide considéré comme perturbateur endocrinien et neurotoxique. De même, selon l'Inserm ces effets ne sont pas confirmés pour les enfants plus âgés pour lesquels l'étude est toujours en cours. Le chlordécone a été largement utilisé de 1972 à 1993 (date de son interdiction) aux Antilles françaises dans les plantations de bananes. Utilisé pour lutter contre le charançon du bananier son utilisation massive et son caractère persistant dans l'environnement ont entraîné une pollution permanente des sols et une contamination de la population. Aujourd'hui, le chlordécone est considéré comme perturbateur endocrinien, neurotoxique et est classé cancérigène possible pour l'homme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Basés sur un petit nombre d'enfants, ces observations "ne traduisent pas de troubles graves", estiment les scientifiques. Elles sont néanmoins à rapprocher de particularités décrites chez des adultes exposés professionnellement au pesticide "et caractérisées par un appauvrissement de la mémoire à court terme et par la présence de tremblements", indiquent-ils. Pour les auteurs, "seul le suivi des enfants au cours des années à venir permettra de savoir si les anomalies relevées sont annonciatrices de troubles permanents à un âge plus avancé. Les enfants seront pour cela suivis jusqu'à l'âge de 7 ans.

Laisser son bébé pleurer n'est pas nocif pour sa santé

Selon une nouvelle étude sur le sujet, les bébés se porteraient aussi bien que leurs parents les laissent pleurer ou non.

Les pédiatres ne sont pas tous d'accord sur la question de savoir quoi faire quand un bébé se réveille en pleine nuit et commence à pleurer. Pour certains il faut aller le retrouver pour ne pas affaiblir l'attachement qu'il a pour ses parents et à faire baisser l'estime de soi, pour d'autres laisser pleurer le nourrisson est une expérience formatrice. Si on ne le laisse pas trop longtemps et qu'il n'en souffre pas, certaines spécialistes affirment même que l'anxiété maternelle finit par diminuer également.

Pour apporter des réponses objectives à ce débat, des scientifiques du Royal Children's hospital de Victoria en Australie ont suivi des enfants pendant plus de cinq ans et ont cherché à voir si ceux qu'on avait laissé pleurer se portaient plus mal que les autres. D'après les résultats publiés dans la revue *Pediatrics*, il semblerait que non. En effet, sur les 326 familles participantes, chacune était libre d'élever son bébé comme bon lui semblait. Ainsi, une partie d'entre elles a opté pour la technique du pédiatre Richard Ferber, dite des "pleurs contrôlés". Dans ce cas, les parents habituent le bébé à se plaindre un peu plus longtemps la nuit après avoir d'intervenir.

D'autres parents eux ont pratiqué la méthode du camping out, qui consiste à se rendre dans la chambre du nourrisson alors il est en pleine crise de larmes mais simplement se placer à côté de lui, sans le pren-



dre dans ses bras. Un troisième groupe rassemblait les enfants "contrôle", autrement dit ceux qui étaient aussitôt rassurés par leurs parents. Régulièrement, des mesures pour évaluer le développement affectif, la santé mentale ou la capacité à gérer le stress des bébés ont été entreprises depuis l'âge de 7 mois jusqu'à leurs 6 ans. Au final, les résultats se sont alors révélés clairs : à aucun moment ces enfants n'ont présenté de différences.

Pas de différence non plus chez les parents

Comme l'explique *Futura-sciences*, pas

plus de trouble du comportement, des émotions, des relations sociales, d'attachement avec les parents ou avec les personnes extérieures et pas plus de conflits dans la famille que les autres n'ont été détectés d'un groupe à l'autre. Mieux encore : les parents n'ont pas semblé affectés non plus par les techniques d'apprentissage du sommeil, ne montrant pas plus de problème de dépression, d'anxiété ni d'autorité. Pour plus d'objectivité, les chercheurs ont d'ailleurs mesuré les taux de cortisol, l'hormone du stress chez les parents. Et à ce niveau non plus, aucune différence n'a été décelée. Selon cette étude, les méthodes

conseillées par les pédiatres qu'elles quelles soient, sembleraient donc toutes sans danger pour l'enfant. Les chercheurs invitent ainsi les parents à opter pour la technique qui leur convient, sans trop se préoccuper de la santé de leur enfant puisque celle-ci ne sera pas affectée. Reste que les spécialistes préconisent de ne pas commencer trop tôt. Ils estiment qu'avant l'âge de 6 ou 7 mois il est préférable de se lever systématiquement et de prendre le bébé dans les bras à chaque crise de larmes. Par la suite, le laisser pleurer davantage ne poserait aucun problème.

ALGÉRIE-BURKINA FASO AUJOURD'HUI À 19H15

Les Verts à 90 minutes du bonheur

La sélection algérienne de football, sous la houlette de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic, affrontera aujourd'hui son homologue du Burkina-Faso, à partir de 17h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans l'ultime round des éliminatoires du Mondial brésilien 2014.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts sont donc à 90 minutes d'une qualification à la phase finale de la Coupe du monde 2014, prévu en juin prochain au Brésil. Pour ce faire, les coéquipiers de Brahimi doivent passer l'écueil burkinabé, en match retour du dernier tour qualificatif au pays de la Samba.

Un dernier test qui s'annonce capital pour les Verts. Les coéquipiers de Madjid Bouguerra sont plus que jamais déterminés à décrocher leur quatrième qualification à une phase finale de la plus prestigieuse compétition planétaire et réaliser du coup le rêve de tout un peuple. La compétition qu'abritera le pays de la Samba en juin prochain, constitue l'objectif principal de l'équipe nationale sous la conduite du sélectionneur bosnien Vahid Halilhodzic. Les Algériens, qui ont réussi à réintégrer de la plus belle des manières, le cercle fermé du Gotha mondial après une longue attente, tenteront aujourd'hui de confirmer leur retour parmi les sélections les plus huppées de la planète et oubliant du coup leur sortie prématurée de la précédente Coupe d'Afrique des nations.

Aujourd'hui la nouvelle vague du football algérien, représentée par les Slimani, Soudani, Feghouli, Taïder, Belfodil... et la liste est longue, ne manque pas de cette rage de vaincre qu'avaient leurs aînés. Le



retour triomphal à Alger des camarades d'Antar Yahia avec le billet qualificatif au Mondial sud-africain arraché avec brio aux dépens de l'Egypte reste ancré à jamais dans la mémoire des Algériens. Les Fennecs qui sont à un pas du Mondial brésilien, feront leur possible pour revivre la même ambiance, vécue un certain 19 novembre 2009, aux quatre coins du pays. Les camarades de Foued Kadir ne lésineront pas sur leurs efforts pour écrire en lettres d'or la quatrième qualification au grand événement de la planète, le vœu de tout un peuple.

C'est désormais l'étape la plus importante pour le coach Vahid Halilhodzic depuis sa désignation à la tête de la sélection algérienne. Le patron des Verts ainsi que les joueurs savent pertinemment ce qui les

attend, et ce n'est certainement pas le moment de commettre la moindre erreur défensive comme ce fut le cas lors du match aller. Côté effectif, la sélection algérienne devra se passer des services du défenseur Essaad Belkalem et de Adlene Guedioura, suspendus lors du match aller. Pour pallier cette défection, qualifiée de "grosse perte" par les spécialistes, le premier responsable à la barre technique des Verts, Vahid Halilhodzic, n'aura pas beaucoup de souci puisqu'il compte des doublures dans son groupe.

Les Verts, qui ne sont qu'à 90 minutes du bonheur, sont déterminés à confirmer leur regain de forme, même si la vigilance devra être de mise contre cette coriace sélection du Burkina-Faso qui maîtrise parfaitement bien son sujet même en

dehors de ses bases. En vue de cette rencontre capitale, le staff technique national n'a pas négligé le volet psychologique dans la préparation de cette rencontre qu'il compte aborder avec un seul objectif : gagner et aller au Mondial brésilien, prévu au mois de juin prochain. "Il est vrai, nous aborderons cette deuxième manche avec un petit avantage puisque on bénéficiera de l'avantage du terrain et du public, mais ça reste tout de même un rendez-vous difficile que nous sommes tenus de négocier courage et de volonté", a, indiqué le coach Vahid Halilhodzic lors de son dernier point de presse. Toutefois, les joueurs du Bosnien devront faire preuve de vigilance devant les Etalons qui tiendront certainement à défendre leur petit avantage acquis lors de la manche aller. **M. S.**

MOHAMED RAOURAOUA, PRÉSIDENT DE LA FAF

"Je demande aux supporters de respecter l'hymne burkinabé"

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a affirmé dimanche que les joueurs de l'équipe nationale étaient "prêts et décidés à composer leur billet à la Coupe du monde 2014", à deux jours du match retour des barrages face au Burkina Faso, prévu mardi à Blida (19h15).

"Les joueurs sont prêts pour cette rencontre capitale qui pourrait leur ouvrir les portes du Mondial 2014. Toutes les conditions leur ont été offertes pour réussir dans leur mission. La balle est désormais dans leur camp", a déclaré le premier responsable de l'instance footballistique, en marge de la signature du contrat de partenariat entre la FAF et le groupe agro-alimentaire, Benamor.

L'équipe algérienne sera appelée à remonter une différence d'un seul but après sa défaite au match aller (3-2), le 12 octobre dernier à Ouagadougou. "La rencontre s'annonce difficile, mais je reste confiant quant à la possibilité et des joueurs et du staff technique à se surpasser et offrir au peuple une qualification à la Coupe du monde", a-t-il ajouté.

Mohamed Raouraoua s'est réjoui de l'ambiance "extraordinaire" qui règne à la veille de ce rendez-vous historique et de l'en-

gouement de la population autour de l'équipe nationale.

"Les joueurs ont été agréablement surpris de constater que la population vit en ce moment au rythme de ce match, cela ne pourra que les galvaniser et leur donner plus de détermination pour se qualifier inchallah", a souligné Raouraoua.

Evoquant la dernière sortie médiatique du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, vendredi à Alger, le président de la FAF a défendu bec et ongles son coach.

"Vahid n'a critiqué ni la Confédération africaine (Caf) ni la Fédération internationale (Fifa), il a critiqué uniquement l'arbitre du match aller, avec des propos respectables, après avoir constaté qu'il avait commis de grosses erreurs", a indiqué Raouraoua. "A propos des critiques de certains techniciens à l'égard de Halilhodzic, je dis que cela ne relève pas de la règle d'éthique. Chaque entraîneur en poste n'apprécie pas qu'il soit critiqué par ses compères. Donc, Vahid est libre de dire ce qu'il veut, même à la veille d'un match important". Enfin, le président de la Faf n'a pas omis de lancer un appel sensibilisateur à l'encontre des supporters algériens. "Tout d'abord, je demande aux supporters qui n'ont pas réussi à se procurer



er de billets qu'ils ne doivent pas se déplacer au stade. Pour ceux qui seront sur place, je leur demande d'éviter d'utiliser tous genres de produits pyrotechniques, car

cela pourrait être passible d'une sanction. Enfin, je demande aux fans de respecter l'hymne burkinabé et de faire preuve de civisme", a-t-il conclu. **APS**



Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
10-11-2013	Office Administrator The Office Administrator is responsible for coordinating the implementation of office policies and procedures.	Azadca Algeria	ALGER
07-11-2013	Gestionnaire des ressources humaines Nous recrutons un(e) Gestionnaire des ressources humaines pour mettre en œuvre les différentes politiques liées à la gestion RH : « Recrutement, rémunération, formation, évaluation, gestion des carrières, ... »	Société privée	ALGER
06-11-2013	Agent de sécurité Karoui&Karoui Publicité et Communication recrute un Agent de sécurité pour assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement et vérifier lors des rondes de nuit, la fermeture des fenêtres, portes, trappes, extinction des lumières, clim...	Karoui&Karoui Publicité et Communication	ALGER
06-11-2013	Agent polyvalent Karoui&Karoui Publicité et Communication recrute un Agent polyvalent pour nettoyer les espaces de travail intérieurs et extérieurs et appliquer du plâtre et de l'enduit sur les parois et les façades détériorées	Karoui&Karoui Publicité et Communication	ALGER
06-11-2013	Assistante de Direction Heneiné Entreprises Générales Algérie recrute une assistante de direction maîtrisant la langue anglaise (lu, écrit et parlé) pour assurer le suivi des dossiers administratifs et la gestion du courrier	Heneiné Entreprises Générales Algérie	ALGER
03-11-2013	Pizzaolo DAHLI spa algérie recrute un Pizzaolo expérimenté maîtrisant les normes d'hygiène et ayant une expérience avérée des procédures de fabrication des pizzas	DAHLI spa algérie	ALGER
23-10-2013	Technicien Supérieur (Projeteur) V.R.D BATENCO CENTRE recrute un Technicien Supérieur (Projeteur) V.R.D pour assurer le suivi des opérations sur chantier ou dans l'atelier, prévues dans son programme de travail ou instruites par sa hiérarchie, et s'assurer de la conformité au plan établi	BATENCO CENTRE	ALGER
23-10-2013	Technicien Supérieur (Projeteur) Fluide BATENCO recrute un Technicien Supérieur (Projeteur) Fluide pour Effectuer et réaliser les plans de tous projets prévus dans le plan de charge de la structure ou de la spécialité à laquelle il est affecté	BATENCO CENTRE	ALGER
23-10-2013	Directeur Régional - Annaba - ca Une importante société d'Assurances cherche pour sa direction régionale à Annaba un Directeur Régional.	Importante société d'Assurances	ANNABA
20-10-2013	Agent de reprographie Le CESI Algérie recrute un Agent de reprographie pour effectuer des travaux de mise en forme des documents et gérer les stocks de fournitures de la reprographie.	cesi algérie	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595

الصالون الدولي للسكن و العمران
LE SALON INTERNATIONAL DU ESSAKANE
ET DE L'IMMOBILIER

السكن و العمران
ESSAKANE OUA EL IMRANE

Promoteur immobilier - Finance - Entreprise de réalisation
Bureaux d'études - Banques - Assurances - formation
Médias

“ Entre croissance, développement et recherche ”

DU 22 au 25
NOVEMBRE
2013

SAFEX, Pins Maritimes - Alger - Pavillon C

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE

TOMBOLA
Participez à une simulation bancaire et repartez avec un logement

www.rkagence-dz.com

Quotidien national d'information *Libre*

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Couscous au kadid



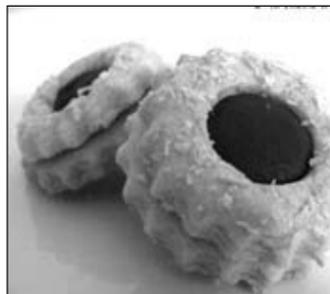
Ingrédients

500 g de couscous
4 morceaux de kadid (viande salée et séchée)
6 piments
1 cuillère à soupe d'huile à kadid
1 tasse à café d'huile
1 c. à soupe de purée de tomates
1 c. à café de harissa
50 g de fèves séchées
4 gousses d'ail
Sel, poivre
4 œufs

Préparation

Tremper la viande dans une eau très chaude pendant 30 minutes, afin de la débarrasser de l'excès de sel. Refaire l'opération une deuxième fois. Faire revenir le kadid dans un récipient avec l'huile, les fèves, l'ail, tomate et harissa pendant 5 mn. Verser 2 litres d'eau et laisser cuire sur feu moyen. Humidifier le couscous d'eau, d'huile et de sel. Laisser cuire à la vapeur d'eau pendant 20 mn. Retirez du couscoussier et laissez reposer. Dès que les fèves deviennent tendres vérifiez le sel. Verser la sauce sur le couscous juste pour qu'il absorbe. Bien mélanger et garnir avec kadid, fèves et œufs.

Biscuits sablés au chocolat



Ingrédients

2 œufs,
125 g de beurre
125 g de sucre glace
2 sachets de sucre vanillé
250 g de farine
50 g de poudre d'amande
100 g de chocolat noir fondu
1 c. à soupe de crème fraîche

Préparation

Mélanger la farine, la poudre d'amande et le beurre coupé en morceaux jusqu'à obtenir une pâte sablée. Ajouter un œuf, le sucre et le sucre vanillé. Mélanger jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Laisser la pâte reposer au réfrigérateur pendant 15 minutes.

Étaler la pâte au rouleau et découper les biscuits. Il en faut autant de pleins que de troués au centre. Badigeonner les biscuits troués avec le deuxième œuf.

Les déposer sur une plaque de cuisson et les mettre au four à 160° pour 10 minutes.

Laisser refroidir. Faire fondre le chocolat noir, ajouter la cuillère de crème et déposer le mélange sur les biscuits pleins avant de recouvrir ceux-ci d'un biscuit troué.

MODE ET LOOK

Trois façons d'être belle en sarouel

Le sarouel est devenu une pièce-phare de la garde-robe. Vous aimez mais vous craignez de faire fausse note en le portant. Suivez ces conseils mode et une fois adopté et bien accessoriser.

Décontractée, bohème chic ou casual, choisissez une des trois façons d'intégrer ce pantalon venu d'Orient à votre garde-robe.



ne soyez pas trop apprêtée : un maquillage très léger, le cheveu un peu fou et le tour est joué.

Le sarouel version décontractée :

Avec quoi le porter ? Un petit haut de type marcel et des sandales. Mettez sur des spartiates aux teintes naturelles de préférence. Côté accessoires : optez pour des bijoux en bois (bracelets et colliers) et une besace en cuir naturel ou vieilli. Conseil beauté :

Version bohème :

Avec quoi le porter ? Ce sarouel s'adapte à toutes les morphologies à condition de le porter avec des talons surtout si vous êtes petite ou avec quelques rondeurs pour allonger votre silhouette et un haut un peu sophistiqué.

Côté accessoires : mettez sur la



paire de solaires un peu rétro plutôt que sur les bijoux et un sac pochette (pour le soir). Conseil beauté : coiffure sophistiquée et maquillage sobre sont de rigueur.

Le sarouel version casual

Avec quoi le porter ? Avec une blouse légère blanche ou crème, des sandales à talons et une petite veste ajustée, vous êtes parée pour aller travailler.



Pour une version plus cool, troquez la blouse contre un marcel un peu loose rentré dans le sarouel, les talons contre une paire de spartiates plates.

Côté accessoires : pour les bijoux, deux choix possibles : collier en bois ethnique ou sautoir. Conseil beauté : Maquillez et coiffez-vous selon vos habitudes et votre style. Ne changez pas vos habitudes, respectez juste l'harmonie des couleurs.

HYGIÈNE À LA MAISON

La chasse aux microbes

Soyons vigilants : bactéries, germes, virus et autres acariens sont dans la place ! Pour ne pas les laisser dominer et pour enrayer infections, allergies et maladies, voici quelques règles incontournables à garder en mémoire...

- Aérez tous les jours les chambres, secouez les couvertures, les draps, les couettes et les oreillers. De temps en temps, passez l'aspirateur sur le matelas et les oreillers. Ces derniers, d'ailleurs, méritent une attention particulière : savez-vous qu'au bout d'un an d'utilisation, 10% de leur poids sont constitués des déjections d'acariens ? Pour une hygiène cor-

recte, lavez-les régulièrement ou mieux, changez-les tous les ans.

- Lavez-vous systématiquement les mains après être allé aux toilettes, mais aussi après avoir jardiné, sorti la poubelle ou rangé le garage. Évitez de serrer la main à des gens malades (rhume ou gastro !) ou si vous l'êtes vous-même.

- Prenez l'habitude de rabattre la lunette des WC avant de tirer la chasse : cela évite aux microbes d'être projeté tout autour, notamment sur les murs. Pensez à nettoyer régulièrement le bouton de la chasse d'eau mais aussi les poignées de porte.

- Évitez d'utiliser le même



mouchoir quand vous êtes enrhumé et de le glisser dans la poche : les germes se multiplient et le rhume persiste... Préférez les mouchoirs en papier, à jeter immédiatement après usage.

- Votre téléphone portable est à nid à bactéries : nettoyez-le

régulièrement avec une lingette.

- Remplacez votre brosse à dent après toute infection. Pour bien faire, vous devriez en changer tous les mois.

- Considérez le linge d'une personne malade comme un article très sale et lavez-le à haute température (60° et plus).

Astuces

Garder des biscuits croustillants



Parsemez le fond de la boîte avec une couche de sucre qui absorbera l'humidité. Vos biscuits garderont ainsi tout leur croustillant !

Une pâte sans grumeau



Notre pâte grouille de grumeaux ? Passez-la au tamis pour obtenir une pâte divinement fluide ! Attention cependant, cette astuce n'est valable que pour les pâtes assez liquides.

Conserver plus longtemps vos artichauts



Utilisez cette astuce dès votre achat. Laissez dépasser 10 bons centimètres et coupez sa queue. La sève à l'intérieur de la tige préservera votre artichaut pendant encore quelques jours.

Garder une feta moelleuse après ouverture



Glissez-la dans un récipient à couvercle que vous aurez au préalable rempli d'eau bien salée. En changeant l'eau toutes les semaines, votre feta gardera toute sa fraîcheur pendant 3 semaines !

Mots fléchés n°35

voisins de leur belle mer fin de voie	maladroit desserrent	jamais parue folles	bati solidement traditions	enfoncés dans l'eau scintillera se rendra	thymus du veau page de quotidien	flemme
creux			vase à cendres abri de campeur	argent du chimiste monsieur à Londres	très court	gros véhicule
titre anglais				répandus ça et là endroits à visiter	fourreur	démonstratif confitures
palpait		fleuve de Sibérie	sélection le jour qui suit	loqueur	hallucinogène vieil accord	engagements
procédés de chef		offerte		dégage		réparerai mes chaussures
facteur sanguin règle de foi			fraîche	fermerai	vases de labo perfectionnées	
hirondelle d'hier lit difficilement					commodes élancées	
adversaires libérant le cheval		système de caste paralysé				point de la rose penchant
il rosit le matin		aqacera dieu soleil	effectif inquiète	moulure saillante négation	five o'clock connu	hélium en surbole
mauvaise soupe	lentilles poissons migrateurs		365 jours chef-lieu du Pas-de-Calais			
ici		aux environs outil de dessin				tendon
causer du dépit					baudet puissant explosif	
plateau espagnol objets du hasard		favorable		vieille mesure coordination	pénétra	
raisonnable			coquille d'oursin			mot de mépris

SUDOKU	N°35	SOLUTION SUDOKU N°34	SOLUTIONS MOTS FLECHES 34
---------------	-------------	--------------------------------	----------------------------------

3		9	4		
		2	8		
4				7	8
	3	1	4	9	2
7					1
	5	1	7	9	4
	6	3			9
		9	1		
		4	5		3

8	1	2	9	3	5	6	4	7
7	3	6	2	1	4	9	5	8
9	4	5	7	8	6	2	3	1
1	5	3	4	2	7	8	6	9
2	8	4	6	9	1	3	7	5
6	9	7	8	5	3	4	1	2
3	2	1	5	6	8	7	9	4
4	6	9	1	7	2	5	8	3
5	7	8	3	4	9	1	2	6

• R • E • A • P • A • I • Y
PARTICULARISME
• D • A • I • N • E • A • R • A • S • A • I • T
MINET • O • N • C • B • R • A • I
• O • G • R • E • S • S • E • F • A • D • O •
O • C • • L • U • E • T • T • E • S • U • R
• O • R • A • L • E • E • R • R • A • S • A
I • M • A • G • E • I • S • O • L • E • E • D
• M • I • N • C • E • S • C • E • R • N • A • I
M • U • S • E • T • T • E • S • R • A • V • I • N
• N • A • U • R • U • A • N • E • N • E
D • I • L • U • E • R • A • P • A • T • R • E •
• C • A • L • U • N • C • H • S • R • E
C • A • B • A • L • E • A • T • T • R • A • I • T
• T • O • G • E • A • C • E • R • E • M • E
V • I • R • E • M • E • N • T • E • T • A • I • T
• O • I • S • E • L • E • U • R • E • N • T • E
U • N • E • N • I • S • E • A • N • T • E • S
• • U • L • T • R • A • V • I • D • E • R •
P • O • S • E • A • P • P • A • R • U • A • I
• R • E • U • S • S • I • E • S • S • O • I • N

Le ver parchemin peut devenir fluorescent

Des chercheurs ont découvert que le *Chaeteopterus variopedatus*, connu sous le nom de ver parchemin, sécrète un mucus un peu spécial. Ce dernier a pour particularité de transformer le ver en néon bleu fluo. Ils cherchent maintenant à en connaître l'origine.

Une forme allongée bleue, verte pour les scientifiques équipés de lumières noires. Le ver parchemin possède une caractéristique pour le moins étonnante : celle de sécréter un mucus qui le rend fluorescent. Une propriété dont les chercheurs tentent encore de percer les secrets. Grâce à de nouveaux travaux, certains ont réussi à mieux comprendre les mécanismes cachés derrière cette fluorescence. Inhabituel pour un ver commun le ver parchemin peuple la plupart des océans du monde, bien qu'ils préfèrent les eaux peu profondes et les fonds sableux. Sa fluorescence bleu lui permet de se distinguer des autres espèces marines. En effet, la plupart des vers tubicoles n'émettent tout simplement pas de lumière. Quant aux autres espèces fluorescentes des bas-fonds, elles brillent majoritairement en vert fluo, le bleu étant beaucoup plus rare. La lumière verte est typique de la bioluminescence des eaux peu profondes car elle se déplace plus loin sur le spectre lumineux que n'importe laquelle des autres couleurs.



Une qualité essentielle dans un environnement trouble

"D'un point de vue physique, les eaux peu profondes sont beaucoup plus complexes que les abysses. Et le vert est la couleur que les organismes voient le mieux", explique Dimitri Deheyn, biologiste pour l'Institution Océanographique Scripps. "Car, si vous produisez de la lumière et que vous voulez qu'elle soit associée à une fonction écologique, il faut que les autres organismes la voit", ajoute-t-il. Toutefois, depuis plusieurs décennies, les chercheurs se sont aperçus que le ver parchemin lui avait décidé d'émettre une étrange lumière

bleue. Pour en savoir plus, Dimitri Deheyn et son équipe ont réalisé deux nouvelles études sur ce ver pas comme les autres.

Besoin d'oxygène ?

Selon les scientifiques, à l'inverse des mécanismes de luminescence classiques présents chez la plupart des espèces, le ver parchemin n'a pas besoin d'oxygène pour émettre sa couleur bleue. La production lumineuse se produit lorsque deux éléments chimiques réagissent ensemble au contact de l'oxygène, afin de créer un composé qui produit ensuite de la lumière, détaille Dimitri Deheyn à *LiveScience*.

Ainsi, dans des études précédentes, les chercheurs ont déterminé que la fluorescence stoppait en l'absence d'oxygène. Toutefois, lorsque l'équipe de Deheyn ont empêché le ver tubicole d'avoir accès à l'oxygène, il se sont aperçus qu'ils continuaient à émettre sa lumière bleue. "Dans notre cas, stopper l'oxygène ne stoppe pas la lumière. Donc, le chemin biochimique qui entraîne la production de lumière ne possède pas des caractéristiques conventionnelles", ajoute l'expert.

D'où vient le bleu ?

Lors d'une seconde expérience, les scientifiques ont découvert que la riboflavine, aussi connue sous le nom de vitamine B2, joue un rôle important, mais peu connu, dans la production de lumière. Reste que le ver semble ne pas être capable de produire lui-même la riboflavine. Sa fluorescence doit donc provenir de son régime alimentaire ou de la symbiose avec certaines bactéries. Les chercheurs ne sont encore qu'au début de leurs analyses sur ce petit ver marin. Ils n'ont ainsi pas encore pu déterminer pourquoi il émet de la lumière bleue, ni même pourquoi il émet seulement de la lumière. Ils estiment qu'il pourrait utiliser sa fluorescence pour attirer ses proies ou faire fuir ses prédateurs, mais cette théorie reste encore floue. Ces premières découvertes devraient néanmoins permettre aux scientifiques d'aller encore plus loin dans la compréhension de la bioluminescence dans le monde animal. Selon les estimations, 20 à 30 espèces seraient fluorescentes, mais seulement trois d'entre elles auraient été étudiées en détails.

L'origine du Petit Chaperon rouge dévoilée grâce à une nouvelle méthode

En utilisant un modèle mathématique employé par les biologistes pour étudier l'évolution des espèces, un chercheur anglais a réussi à remonter aux origines du conte du *Petit Chaperon rouge*. Une petite fille vêtue d'un capuchon rouge s'aventurant dans les bois pour aller visiter sa mère-grand. Ça ne vous rappelle rien ? Le *Petit Chaperon rouge* bien sûr ! Popularisé par les frères Grimm, ce conte est l'un des plus connus au monde. Et pourtant, son origine a toujours fait débat parmi les spécialistes. D'où provient-il réellement ? Pour le savoir, un anthropologue britannique, Jamie Tehrani, de l'Université de Durham a mené une étude inattendue faisant appel à une méthode statistique. Plus précisément, le modèle dont se servent les biologistes pour établir le degré de parenté entre les espèces et mieux comprendre leur évolution. Cité dans un communiqué, le chercheur explique : j'ai réalisé le même travail qu'un "biologiste qui montre par exemple que les humains et les

grands singes partagent un ancêtre commun, mais qu'ils ont évolué dans des espèces distinctes".

De nombreuses versions

Grâce à cela, il a déterminé que *Le Petit Chaperon rouge* a les mêmes origines qu'un célèbre conte allemand : *Le loup et les sept chevreux*. L'histoire finale a simplement divergé. Pour arriver à cette conclusion, Jamie Tehrani a employé le modèle mathématique sur 58 variantes du conte en se concentrant sur 72 variables (nombre et sexe des protagonistes, le type d'animal, la fin, les ruses utilisées, etc.) Il existe par exemple une variante du conte où la fillette échappe au loup en demandant si elle peut sortir pour aller aux toilettes. D'autres versions sont en revanche bien plus différentes telles *Le loup et les sept chevreux*, contée en Europe et au Moyen-Orient. Dans cette histoire, c'est une chèvre qui quitte sa maison et ses petits en leur disant de n'ouvrir à person-

ne. Mais le loup qui a entendu l'avertissement parvient à les tromper, à entrer et à les manger.

Encore plus différent en Asie de l'est (Japon, Chine et Corée notamment), un conte *La grand-mère tigre*, fait dormir tout un groupe d'enfants avec un tigre déguisé en leur grand-mère. Après que l'animal a mangé le plus jeune, les autres réussissent à s'échapper en demandant de sortir pour aller aux toilettes.

Un arbre "phylogénétique" des contes

Avec le modèle, Tehrani a comparé les similarités entre les variables et déterminer la probabilité qu'elles proviennent d'une même source. Ceci a alors abouti à la création d'un arbre qui montre comment l'histoire a évolué. Selon les résultats publiés dans la revue *PLoS ONE*, la version la plus ancienne du *Petit Chaperon rouge* n'est pas issue de la tradition orale chinoise comme certains le disaient. "Ma

recherche montre l'opposé, à savoir que la version chinoise est dérivée des traditions orales européennes", affirme Jamie Tehrani cité par *Discovery News*. "Les Chinois ont en fait mélangé le *Petit Chaperon rouge*, le loup et les sept chevreux, et des contes du folklore local pour créer une nouvelle version hybride", indique-t-il. Il en va de même en Afrique où les différentes versions orales ou écrites sont des hybrides. Mais celles-ci sont plus proches du *Loup et les sept chevreux* que du *Petit chaperon rouge*. La recherche montre également que *Le loup et les sept chevreux* date du I^{er} siècle et que ce n'est que 1.000 ans plus tard qu'une de ses variantes est devenue *Le Petit Chaperon rouge*. La version que racontent les frères Grimm dans leur recueil publié en Allemagne au XIX^e siècle est elle-même basée sur celle de Charles Perrault écrit au XVII^e siècle. Et la version de Perrault est tirée d'un conte encore plus ancien transmis par la tradition orale en France et en Autriche.

BOTTES EN CAOUTCHOUC

Inventeur : Hiram Hutchinson-Charles Goodyear Date : 1853 Lieu : États-Unis

L'histoire de la botte de caoutchouc a commencé en 1853 avec l'association de deux hommes, Hiram Hutchinson et Charles Goodyear. C'est Charles qui en inventa le procédé de vulcanisation. Hiram racheta le brevet de Charles pour se consacrer à la fabrication de vêtements de protection pendant que Charles, lui, préférait le pneu.



6 JOURS, 7 NUITS



20h45



Robin Monroe est une femme hyperactive, rédactrice dans un magazine new-yorkais branché qui ne lui laisse pas une minute de répit. Lorsque son fiancé, Frank, lui propose «six jours et sept nuits» dans un hôtel de rêve de Makatea, île paradisiaque du Pacifique Sud, avec à la clé, une demande en mariage, Robin cède à la tentation. Le couple embarque pour une semaine de bonheur pré-nuptial. Mais la jeune femme ne tarde pas à être appelée à Tahiti pour finaliser d'urgence un contrat de la plus haute importance. Quinn Harris, dont le seul trésor est un vieux coucou à bord duquel il emmène des touristes épris d'exotisme, s'avère être le seul pilote disponible

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN

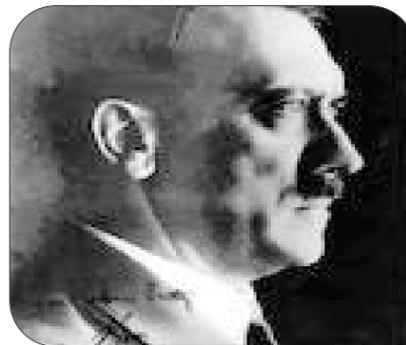


22h30



Pierre, Michel et Jacques, trois célibataires endurcis, amateurs de belles filles et de vie mondaine, vont voir du jour au lendemain, leur existence complètement chamboulée par un couffin et son bébé. Jacques, steward à Air France, accepte de réceptionner chez lui un paquet que l'on viendra chercher le jeudi suivant. Peu après son départ pour l'Asie, le paquet est livré à son intention. Il avait prévu ses copains qui ne s'en émeuvent guère. Sauf quand ils s'aperçoivent que le paquet (le couffin) n'est pas vide. Il a été livré avec bébé et mode d'emploi ! Le bébé c'est Marie, la fille de Jacques

APOCALYPSE HITLER LA MENACE



20h45



Rien ne prédestinait cet homme, né le 20 avril 1889 dans un village autrichien, à devenir un jour le Führer, le dictateur de l'Allemagne. Élève médiocre, couvé par sa mère, puis artiste raté, il fuit le service militaire en 1913. L'expérience de la Première Guerre mondiale et l'humiliation de la défaite vont métamorphoser Hitler, faire de lui un nationaliste exacerbé, habité par une vision et investi d'une mission : sauver l'Allemagne. Le pays est secoué par des convulsions révolutionnaires. C'est alors qu'Hitler, à tout juste 30 ans, fait son entrée en politique. Très vite repéré pour ses talents d'orateur, il devient le porte-parole d'un groupuscule d'extrême droite, le DAP

COMMISSAIRE LAVIOLETTE LE COMMISSAIRE DANS LA TRUFFIÈRE



20h45



Hiver 1963, dans le Luberon. Un jeune homme a mystérieusement disparu. Informé par le marquis de Brèdes, un ami de jeunesse qu'il n'a pas revu depuis de longues années, le commissaire Lavolette accepte de se rendre sur les lieux avec Solange, sa fidèle servante. Il décide de passer Noël chez Brèdes, dans cette région riche de traditions, d'histoires de terrains truffiers convoités par les uns et les autres et de guerres fratricides... Lavolette fait la rencontre du gendarme Joubert qui lui fait part d'autres disparitions : des éleveurs de truffes volatilisés, sans laisser de trace. Il pense que toutes les disparitions sont liées



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DALLAS, UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE



20h50



Au moyen d'images d'archives rares, le réalisateur Patrick Jeudy retrace les événements qui ont rythmé cette journée du 22 novembre 1963, jour de l'assassinat de John F. Kennedy, du point de vue des proches du Président et des anonymes, devenus les témoins privilégiés d'un des plus grands mystères d'État. Gardes du corps, journalistes, médecins ou quidams..., le réalisateur retranscrit leurs impressions, forcément subjectives, pour mieux déconstruire les images imposées de cet événement, et fait découvrir les destins tragiques derrière la grande histoire : à l'instar de Clint Hill, le garde du corps de Jackie, qui se reprochera toute sa vie de n'avoir pu sauver le président

OFF ! SECRETS ET COULISSES DES CHAMPIONS PAS COMME LES AUTRES



20h45



L'animatrice Alexandra Alévêque vous dévoile son émission ainsi que les secrets et coulisses de deux grands événements : le championnat de Cheerleading à Dijon et l'olympiade des métiers. Pour ce numéro spécial champion, Les caméras de "Off ! Secrets et coulisses" ont suivi à cette occasion deux équipes de Cheerleading ainsi que deux candidats extrêmement motivés de la 42e édition des olympiades des métiers qui se sont déroulés à Leipzig en Allemagne

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT



20h50



Pour cette demi-finale, les candidats proposeront un numéro inédit, en direct, face aux jurés et au public. Désormais, les votes des téléspectateurs seront ouverts à l'issue de tous les passages et les deux candidats qui auront récolté le plus de voix du public accéderont à la finale. Les membres du jury auront aussi leur mot à dire : ils devront sélectionner deux autres candidats sur les huit restants, qui gagneront leur place en finale. Avec de nouvelles performances, les artistes tenteront de se qualifier pour la finale afin de succéder aux grands gagnants de l'édition 2012. Cette année, sur chaque direct, d'anciens candidats marquants reviendront présenter une nouvelle performance inédite

MENTALIST LES HÉRITIERS



20h50



Xander Harrington, nouvellement promu P.-D.G. de l'entreprise familiale, est assassiné le jour de la fête donnée en son honneur. On découvre qu'un dossier contenant un plan de restructuration du journal «Observer» a disparu de son bureau. Ce plan prévoyait des licenciements, voilà pourquoi le CBI s'intéresse, dans un premier temps, aux journalistes présents à la fête et susceptibles d'être visés par cette mesure. Après avoir soupçonné une ravissante dame en rouge dont les chaussures sont pleines de sang, l'enquête s'oriente rapidement vers la piste du drame familial



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Candice Swanepoel

elle s'inspire
d'Adriana Lima
pour le show

Candice
Swanepoel de
Victoria's Secret
Fashion Show 2013 s'est
inspirée d'Adriana Lima
pour son défilé sur le
podium !



Vanessa Hudgens

en Californie
pour célébrer
l'anniversaire
de sa petite sœur

Vanessa Hudgens a été aperçue à son arrivée à l'aéroport de Los Angeles pour assister à l'anniversaire de sa sœur.

Miranda Kerr

sa photo instagram
photoshoppée

Miranda Kerr a posté un cliché d'elle "retouché" sur instagram. Ses fans n'ont pas mis longtemps à remarquer que son corps avait été affiné et son visage illuminé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h59
Dohr	12h33
Asr	15h17
Maghreb	17h37
Icha	19h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2030 | Mardi 19 novembre 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'UE somme le Maroc de se conformer à la légalité internationale

Le Royaume du Maroc, responsabilisé dans le récent rapport de Charles Tannok et la résolution sur la politique européenne de voisinage sur les violations récurrentes des droits de l'Homme au Sahara occidental, est sommé par l'Union européenne de rendre des comptes sur ces actes perpétrés dans un territoire occupé illégalement depuis 1975.



PAR LAKHDARI BRAHIM

Le rapport Tannok et la résolution de la PEV soulignent les inquiétudes de la communauté européenne sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental et mettent en avant l'"importance" accordée par l'UE aux droits d'un peuple colonisé. La résolution de la PEV note, en particulier, à l'adresse de l'occupant marocain, que le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, en plus des droits politiques et économiques, est une urgence qui concerne aussi "les droits des prisonniers politiques qui n'ont pas eu de procès équitables et qui devraient être libérés".

Adoptée par une large majorité d'eurodéputés de différents groupes politiques, la résolution de la PEV, de par son contenu pertinent, s'inscrit en droite ligne avec la légalité internationale, déboutant, dans le même sillage, le lobby pro-marocain au sein de l'UE.

Cette résolution "encourage les parties impliquées (Front Polisario et Maroc) à œuvrer en vue de parvenir à une solution politique pacifique durable, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, notamment celles qui prévoient l'autodétermination" rapporte l'APS.

L'adoption du rapport Charles Tannok et la résolution de politique européenne de voisinage, qui est intervenue à quelques jours de la commémoration du troisième anniversaire des événements tragiques du camp de Gdeim Izik (novembre 2010), annonce l'intransigeance de l'UE sur la question du respect des droits politique et économique des Sahraouis.

Dans la résolution du Parlement européen (PE), de décembre 2012, relative au rapport annuel de 2011 sur les droits de l'Homme et la démocratie dans le monde, les eurodéputés ont exprimé leurs "inquié-

tudes devant la détérioration des droits de l'Homme au Sahara occidental".

Les eurodéputés ont appelé, dans ce cadre, les autorités marocaines à "respecter" les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental.

Le même document exige que les territoires sahraouis sous occupation marocaine "soient ouverts aux observateurs indépendants, aux ONG et aux médias".

Un appel à la levée du blocus politico-médiatique imposé par le colonisateur marocain sur les territoires sahraouis occupés, qui est à l'origine de refoulements périodiques par le Maroc de nombreuses délégations, d'institutions internationales, de députés étrangers, de journalistes et militants d'ONG de droits de l'Homme, a été également lancé dans cette résolution.

Cette instance de l'UE qui, en 2012, venait de recevoir le prix Nobel de la Paix n'a pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur les violations marocaines des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, exigeant dans ce cadre que "soient libérés tous les prisonniers politiques sahraouis" détenus dans les geôles de l'occupant marocain.

La majorité des membres du PE œuvre pour bloquer tout accord avec le Royaume du Maroc, en cas de non respect par celui-ci des droits de l'Homme au Sahara occidental comme le stipulent les conditions fixées par l'Union européenne dans tout accord avec un Etat tiers.

La séance plénière du PE, prévue du 18 au 21 novembre, ainsi que la séance parlementaire pour l'adoption du protocole de pêche (Maroc-UE), prévue pour le début du mois de décembre, connaîtront sûrement encore des débats tendus sur la question.

L. B.

NEDJMA OOREDOO

Sponsor Gold de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat - Gew Algeria 2013

Nedjma Ooredoo participe en tant que sponsor gold à la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat (Global Entrepreneurship Week) Gew Algeria 2013 qui se tient du 18 au 24 novembre 2013 à l'hôtel El Aurassi à Alger.

Organisée par la Nouvelle approche de partenariat, de l'entrepreneuriat et des opportunités, NAPEO, et avec le parrainage du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, cette manifestation vise à encourager les initiatives destinées à développer l'attractivité des territoires. Gew Algeria 2013 réunit entrepreneurs locaux, jeunes leaders, investisseurs, scientifiques, hommes d'affaires et hommes politiques.

Nedjma Ooredoo soutient cette manifestation afin de participer à initier les jeunes algériens à l'entrepreneuriat et leur permettre d'intégrer les réseaux internationaux pour échanger, développer leur potentiel et concrétiser leurs projets innovants.

Pour ce faire, des ateliers de mentorat, des conférences, des jeux d'entreprise et des tables rondes sont programmés dans le but d'aider les porteurs de projets à identifier leurs besoins et leur apporter un soutien et un accompagnement solide et durable.

Forte de son expérience en faveur des jeunes entrepreneurs algériens, Nedjma Ooredoo a lancé cette année, en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), le programme



de soutien à la création par, les jeunes entrepreneurs, de start-up technologiques ainsi que le programme - iStart - visant à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label - made in Algeria -. A travers cette participation au Gew Algeria 2013, Nedjma Ooredoo entend contribuer à hisser, à un niveau supérieur, l'entrepreneuriat, l'innovation, et la création d'entreprises en Algérie notamment par les jeunes.

PREMIÈRES CHUTES DE NEIGES

De la poudreuse sur le Djurdjura et l'Atlas blidéen

Les premières neiges de la saison sont tombées dans la nuit du dimanche sur les hauteurs du Djurdjura et de l'Atlas blidéen, où des couches de poudreuse ont été constatées lundi tout le long de ces dorsales montagneuses.

D'une épaisseur de 2 à 5 centimètres, ces premières neiges ont couvert, notamment, les sommets de Tikjda, Chréa et Tamzguida, provoquant ainsi une baisse sensible de la température dans les wilayas de Bouira, Blida et Médéa. Par ailleurs,

dans la wilaya de Bouira, la RN 33, qui mène vers Tizi-Ouzou, par le col de Tizi n'Kouilal, a été rendue glissante et difficile à la circulation dans la matinée, par ces quantités de neige qui se sont abattues, avant que la voie ne soit ouverte quelques heures après.

Ces neiges ont été cependant accueillies agréablement par les populations de ces wilayas, car elles éloignent, estiment-elles, le spectre de la sécheresse du mois d'octobre écoulé.

MONOXYDE CARBONE

Une dizaine de victimes à Bouira

Dix personnes ont été asphyxiées, ces derniers jours, au monoxyde de carbone dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris lundi auprès des services de la Protection civile.

Les premiers cas d'asphyxie ont été enregistrés samedi dernier dans la commune de Mesdour, au sud de Bouira, où sept membres d'une même famille ont été asphyxiés par ce gaz, a précisé Doukari Fatah, responsable à la cellule de communication au sein de la direction de la Protection civile.

Les sept asphyxiés ont été évacués d'ur-

gence au centre de santé de la commune pour y recevoir les soins nécessaires, a ajouté M. Doukari.

A Bouira, trois membres d'une même famille ont été également asphyxiés par le gaz, le même jour, avant d'être évacués vers l'établissement de santé public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de la ville Bouira, a ajouté le même responsable.

"Aucun cas mortel n'est enregistré jusqu'à présent, mais les gens doivent être prudents lorsqu'ils utilisent le gaz pour se chauffer en cette période hivernale", a-t-il recommandé.